



The *Great* Canadian
Catholic Hospital History Project

Documenting the legacy and contribution of the
Congregations of Religious Women in Canada,
their mission in health care, and the founding and operation of Catholic hospitals.



Projet de la *Grande* Histoire
des hôpitaux catholiques au Canada

Retracer l'héritage et la contribution des
congrégations de religieuses au Canada,
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

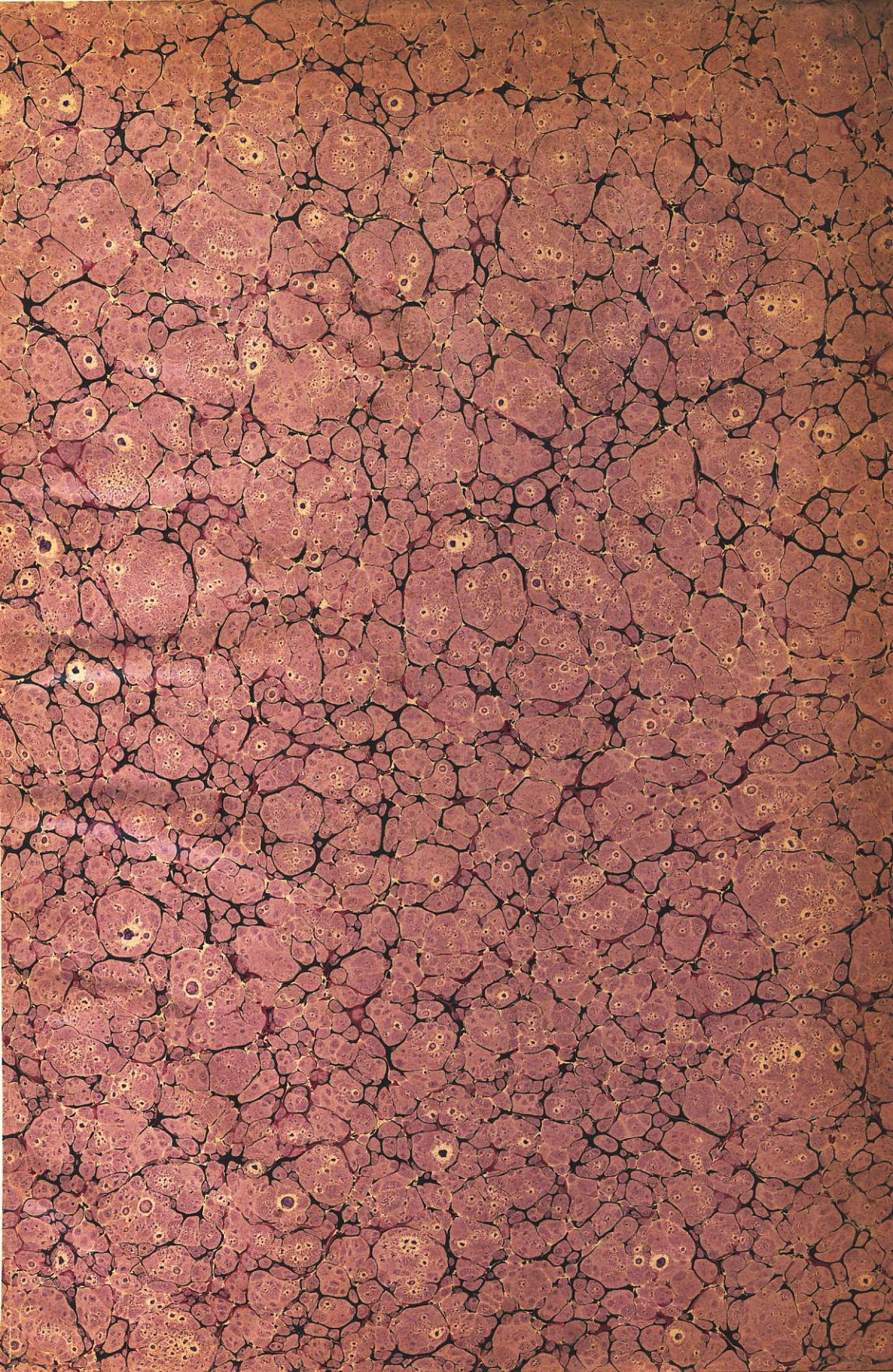
**Souvenir des Fêtes du
Second Centenaire de la Fondation de
L'Hôpital-Général de Québec
Célébrées au monastère Le 16, Le 17 et Le 18 Mai 1893**

Source: Courtesy of the Greg J. Humbert

Copyright: Public Domain

Digitized: April 2015





LÉGENDE

Constructions des Récollets

- A—Eglise—1671.
- B—Réfectoire des religieuses, etc. } 1679.
- C—Cuisine, etc.

Constructions du Comte de Frontenac

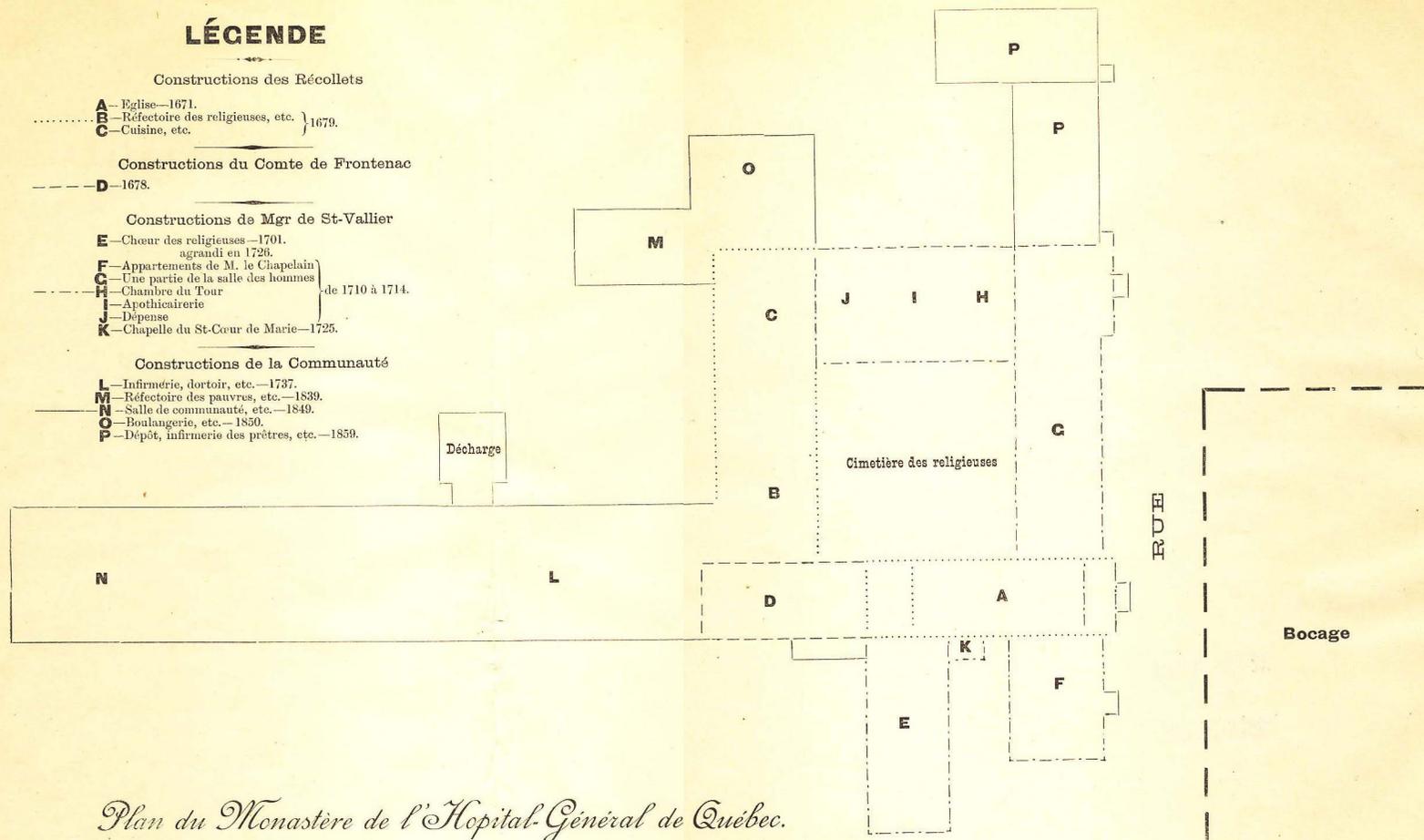
- D—1678.

Constructions de Mgr de St-Vallier

- E—Choeur des religieuses—1701.
agrandi en 1720.
- F—Appartements de M. le Chapelain
- G—Une partie de la salle des hommes
- H—Chambre du Tour } de 1710 à 1714.
- I—Apothicairerie
- J—Dépense
- K—Chapelle du St-Cœur de Marie—1725.

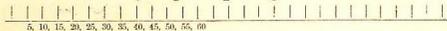
Constructions de la Communauté

- L—Infirmérie, dortoir, etc.—1737.
- M—Réfectoire des pauvres, etc.—1839.
- N—Salle de communauté, etc.—1849.
- O—Boulangerie, etc.—1850.
- P—Dépôt, infirmérie des prêtres, etc.—1859.



Plan du Monastère de l'Hopital-Général de Québec.

ECHELLE
5 pieds par ligne



Approuvé le 26 Juin 1893.

E. A. CARD. TASCHEREAU, ARCH. DE QUÉBEC.



PREMIERS PRÉPARATIFS AUX FÊTES CENTENAIRES

*Que ces choses soient écrites pour une
autre génération, et le peuple qui naîtra
louera le Seigneur.*

Ps. CI, 18.

Depuis longtemps, dans le vieux cloître, on discourait sur la manière de célébrer dignement le deux-centième anniversaire de sa fondation. Entre tous les bons avis, s'émettant de part et d'autre à ce sujet, celui qui prévalut à l'unanimité fut la restauration de l'humble église du monastère, si vénérable par son antiquité, par les souvenirs religieux et nationaux qui s'y rattachent. L'urgence en était d'ailleurs palpable, et l'œil le moins observateur n'eût pas manqué de l'apercevoir. Aussi, dès l'été de 1892, les mesures étaient-elles prises et arrêtées pour les réparations jugées convenables.

Il fallait cependant s'assurer des ressources pour subvenir aux frais de cette restauration. Le registre des revenus annuels fut donc consulté; mais l'on constata une fois de plus l'impossibilité de faire une pareille entreprise sans courir le risque de s'endetter. On prit alors la résolution de faire un appel à des personnes généreuses dont la bienveillance envers notre maison ne se fatigue jamais.

Ici nous sommes heureuses d'ouvrir un paragraphe à la mémoire de ces amis bienfaiteurs, pour y mettre en relief leur générosité, leurs témoignages non équivoques du dévouement le plus vrai. Nous les avons vus, en cette circonstance, non seulement écouter nos demandes, mais y souscrire avec un empressement tel qu'on les aurait pris eux-mêmes pour nos obligés, et

plusieurs poussèrent la délicatesse jusqu'à nous répondre dans ce sens.

“J'inclus dans la présente, nous écrit un digne prêtre, l'humble obole que je peux vous offrir dans les circonstances, pour contribuer à l'ornementation de votre chapelle. J'aurais aimé à faire un don plus digne de ce sanctuaire béni qui évoque toujours dans mon âme de si doux souvenirs, mais je me vois contraint d'attendre à un temps où je serai plus favorisé de la fortune pour accomplir ce désir dicté par la plus sincère reconnaissance. J'espère que le bon Dieu sera satisfait de ma bonne volonté..... et vous aussi.....”

“Je vous remercie mille fois d'avoir songé à me faire participer à cette bonne œuvre, et si l'occasion se présente encore à l'avenir, ne craignez pas de venir frapper à ma porte, votre messagère aura toujours le plus bienveillant accueil... ..”

“Veuillez accepter l'expression de mes vœux sincères et de mon dévouement....”

Lisons encore le passage suivant extrait d'une lettre non moins gracieuse que nous adressait, à la même époque, un ami laïque :

“Je vous envoie sous ce pli mon obole pour l'œuvre si excellente, je dirais presque nationale, de la restauration de la chapelle de votre monastère, chapelle dans laquelle, depuis 200 ans, tant de saintes religieuses ont prié pour leurs compatriotes, et qui garde les restes vénérés de votre fondateur, une des plus pures figures de notre histoire.

“Pour moi, en outre, elle garde un tombeau plus humble, mais qui attire toujours ma pensée et mon cœur, celui d'..... que j'aimais beaucoup, et qui a été de son vivant un protecteur et un père pour toute notre famille.

“Veuillez en même temps, ma révérende Mère, accepter cette obole comme un faible tribut de reconnaissance à votre communauté, pour l'hospitalité et les mille soins dévoués que....”

“En me recommandant, moi et ma famille, à vos bonnes prières, je demeure, révérende Mère, votre très humble serviteur.....”

Combien d'autres citations de ce genre ne pourrait-on pas

faire ici ! Il faudrait des pages et des pages pour les reproduire toutes. Qu'il nous suffise de dire et de reconnaître que c'est grâce au concours de ces mêmes amis et à leur aide pécuniaire que nous devons l'embellissement de notre antique sanctuaire.

Dès le commencement de novembre dernier, nous le retrouvions tout embelli, sous le même cachet antique dont aucun trait n'a été effacé.

Notre vieux récit nous apprend qu'en 1697, la mère Saint-Augustin présida aux réparations de l'église du monastère. C'est alors que les murs furent lambrissés jusqu'à la hauteur des fenêtres, et les panneaux des bas-lambris ornés de peintures. Ce sont les mêmes que l'on voit encore aujourd'hui, et qui, grâce à l'habileté de peintres canadiens, ont repris leur premier éclat, sans qu'il fût besoin d'y ajouter un seul coup de pinceau ; les encadrements aussi viennent de recevoir une amélioration propre à faire ressortir ces peintures curieuses où, plus d'une fois, fut attirée l'attention des amateurs. L'épithaphe de monseigneur de Saint-Vallier, dans la chapelle du saint Cœur de Marie, reçut à son tour la visite des peintres ; ils lui rendirent bientôt sa nuance primitive, presque totalement disparue sous les ombres épaisses dont le temps l'avait couverte.

Deux belles statues, l'une du Sacré-Cœur de Jésus, l'autre de saint Joseph, allaient maintenant trouver place au milieu de notre petite église éclatante de blancheur, et l'on se préparait déjà depuis longtemps à rendre aussi solennelle que possible la cérémonie de leur inauguration. A la date du 14 novembre 1892, le *Courrier du Canada* donnait le détail de cette cérémonie dans les lignes suivantes :

“ Il y avait grande fête, hier après-midi (dimanche), au vénérable monastère de l'Hôpital-Général, à l'occasion de la bénédiction de deux belles statues (1), l'une du Sacré-Cœur, l'autre de saint Joseph, et d'une nouvelle inauguration, si nous pou-

(1) Nous avons déjà eu l'occasion de faire connaître au public le nom du donateur de ces statues. Ce que nous voulons redire aujourd'hui, ce sont les honneurs que cet ami distingué recevait naguère de Rome, et le nouveau titre par lequel N. S. P. le Pape Léon XIII a voulu reconnaître et couronner ses bonnes œuvres. Nous avons applaudi de tout cœur à cet honneur insigne, émanant de l'autorité suprême, en faveur d'un personnage illustre de notre bonne ville de Québec, que tant d'institutions pieuses reconnaissent pour leur bienfaiteur.

vons ainsi parler, de l'antique chapelle de la communauté, peinte à neuf et restaurée avec tact et intelligence dans le cours du mois dernier.

“Son Eminence le cardinal Taschereau a présidé la cérémonie et donné la bénédiction du Saint-Sacrement. M. l'abbé Henri Defoy a prononcé le sermon de circonstance et parlé en termes heureux de la dévotion au Sacré-Cœur. Monsieur Chs-E. Gagné, chapelain de l'Hôpital-Général, Messieurs A. Beaudry, J.-R.-L. Hamelin, A. Martel, A. Angers et quelques autres prêtres assistaient à la cérémonie.

“L'illumination de l'autel, le parfum d'encens et de piété qui se dégageait du sanctuaire, le beau chant du chœur des religieuses ont profondément impressionné la foule recueillie, agenouillée dans la nef et jusque dans le vestibule de la chapelle.

“La belle fête d'hier est un prélude aux fêtes prochaines du deuxième centenaire de la fondation de l'Hôpital-Général, cette maison toujours féconde en bonnes œuvres dont il est si souvent question aux pages les plus émouvantes de nos annales historiques.”

—o—

II

ANNONCES DES FÊTES CENTENAIRES

—o—

Le 7 avril 1893, monsieur le docteur N.-E. Dionne, bibliothécaire de la Législature de Québec, publiait, dans le *Courrier du Canada*, un article intitulé : “L'HOPITAL-GÉNÉRAL,—200e anniversaire de sa fondation, 1693-1893.”

Il y raconte les débuts de l'établissement, nous fait assister à l'arrivée des fondatrices au nouveau monastère où elles sont accueillies par leur vénéré fondateur, plusieurs dignitaires ecclésiastiques, Mr le comte de Frontenac, Mr et Mme de Champigny et autres personnes de qualité.

Plus loin, il signale, sur la liste des premières religieuses de chœur, quelques noms de nos grandes familles canadiennes,

comme les Duchesnay, les de Ramezay, les d'Aillebout, les Le Gardeur de Repentigny, les de Salaberry, etc. "Toutes ces nobles personnes, dit-il, ressentiaient un immense bonheur à soigner les pauvres infirmes, à les consoler, à leur ouvrir le chemin du ciel....."

"Le 16, le 17 et le 18 mai prochain, continue M. Dionne, la communauté de l'Hôpital-Général célébrera le deux-centième anniversaire de sa fondation, par une fête religieuse des plus solennelles. Il fait bon de se souvenir."

On a dit que l'une des plus pures gloires de la nation canadienne se trouve dans l'auréole de sainteté qui entoure la physionomie de ses premiers fondateurs. Ne semble-t-il pas que l'humble monastère de Notre-Dame des Anges, si intimement lié d'ailleurs à l'histoire de la Nouvelle-France, pourrait, lui aussi, s'enorgueillir de ses origines ? Plusieurs plumes canadiennes, animées du plus ardent patriotisme, l'ont dit avant nous : *elle est sainte la terre que nous foulons* ; elle est sainte pour avoir servi d'asile aux premiers porteurs de la Bonne Nouvelle au Canada. Les religieuses hospitalières n'ont garde d'oublier qu'elles sont devenues les héritières des saints : héritières de leurs domaines temporels, héritières surtout de l'exemple des hautes vertus pratiquées dans ce premier centre de la religion catholique en ce pays.

Nous aimons à reproduire ici le passage suivant du Père Le Clercq, au sujet de la bénédiction de l'église des Récollets :

"Elle fut bénite sous le titre et patronage de Notre-Dame des Anges, que nôtre Eglise et nôtre Couvent retiennent encore aujourd'hui comme la première Eglise et la première Maison Religieuse dans ce nouveau pays, de même que la première Maison de l'Ordre de S. François d'Assise fut consacrée sous le même titre de Notre-Dame des Anges.

"L'on n'ajoute pas icy à l'occasion de cette conformité, les faveurs singulières qu'un de nos Pères y reçut alors, avec le frère Modeste Guinez, quoi qu'elles soient confirmées par une lettre du Père Supérieur, écrite au Père Provincial, et que je l'ay entendu moy même reciter de Madame Couillard qui vivoit

encore durant mon séjour en Canada. Ces sortes de faveurs extraordinaires ne tiennent pas communément de place dans l'Histoire : et la plupart du monde y ajoutent peu de foy, comme il a paru par certains Livres de quelques Vies Canadiennes qu'on a données au Public : il nous suffit d'en connaître les particularitez dans le cloître, et de les croire pieusement, d'autant plus que nous avons reconnu depuis par les evenemens, la vérité de tout ce qu'il a plû à Dieu de decouvrir alors à ces premiers Apôtres."

Les dévots au pieux Frère Didace trouveront sans doute intéressant de se rappeler que le fervent Récollet fit sa consécration religieuse dans cette même église de Notre-Dame des Anges. C'est aussi le Père Le Clercq qui nous l'apprend. En 1677, "le Père Valentin le Roux, écrit-il, donna l'habit à Charles Bazire et Didace Pelletier qui servent encore avec édification dans le país."

C'est ici le temps de recueillir les témoignages contemporains de nos compatriotes-amis. Si nous laissons subsister intactes leurs expressions élogieuses, c'est uniquement pour exalter le mérite de nos devancières, à qui revinrent tout honneur et toute gloire aux jours inouables de nos solennités monastiques.

EXTRAIT DU "COURRIER DU CANADA," DU 10 MAI 1893.

"Triduum à l'Hôpital-Général.

"Les dames religieuses de l'Hôpital-Général célébreront, la semaine prochaine, le deux-centième anniversaire de la fondation de leur communauté, si chère à tant de titres à l'illustre monseigneur de Saint-Vallier, aux familles des religieuses qui se sont succédées depuis deux siècles au monastère, à toute la nation franco-canadienne, qui a vu se dérouler à Notre-Dame des Anges quelques unes des pages les plus éloquentes de son histoire.

"Depuis deux cents ans, les religieuses de l'Hôpital-Général poursuivent leur œuvre de piété, de charité et d'humilité avec une persévérance, un esprit de sacrifice et un respect des traditions que l'on ne saurait trop admirer. On sait que l'Hô-

pital-Général a eu pour fondateur le deuxième évêque de la Nouvelle-France, et pour fondatrices un essaim d'hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec, établissement qui doit son existence à la duchesse d'Aiguillon et à quelques religieuses venues de Dieppe, en Normandie. Les hospitalières de Dieppe tiennent en haute estime leurs sœurs de Québec, avec qui elles correspondent assez fréquemment. La famille de monseigneur de Saint-Vallier est aussi en grandes relations d'amitié avec les dames de l'Hôpital-Général, et celles-ci trouvent le moyen de consacrer à des travaux historiographiques et à des relations épistolaires à la fois agréables, édifiantes et utiles, quelques uns des rares loisirs que leur laissent leurs observances ordinaires et le service des pauvres.

“ L'église de l'Hôpital-Général est la plus ancienne église de tout le Canada. Elle remonte à 1673. On y voit des sculptures et des peintures sur bois fort curieuses. Une partie du monastère occupé par les Pères Récollets au dix-septième siècle, avant la fondation de de l'Hôpital-Général, existe encore aujourd'hui, notamment le bâtiment où se retirait le comte de Frontenac lorsqu'il séjournait chez les bons Franciscains, dont il était le protecteur, à titre de “ syndic ” de l'Ordre, et dont il fut toujours l'ami, nous allions dire le partisan dévoué.

“ Monseigneur de Saint-Vallier, le fondateur de l'Hôpital-Général, avait doté la communauté d'amples revenus, mais les “ anciennes mères ” se virent contraintes, après la signature du traité de Paris (1763) de sacrifier une partie des beaux domaines qu'il leur avait acquis.

“ Plus tard, les dames de l'Hôpital-Général reçurent de France quelques indemnités ; mais elles durent les faire servir immédiatement à des constructions et à des réparations très-coûteuses. Les grands travaux de cette époque, entre autres résultats, eurent celui de faire aux religieuses une réputation de richesse aussi fausse qu'elle fut et est encore désavantageuse pour elles en bien des circonstances. Actuellement, la grande richesse des dames de l'Hôpital-Général consiste en l'absence de toute dette. La communauté possède encore quelques biens-fonds ; mais ceux-ci ne donnent pas aujourd'hui les revenus

qu'ils pourront donner plus tard, dans une cinquantaine d'années peut-être, par des concessions qui devront sans doute être effectuées avec avantage. En attendant, il faut savoir s'en passer et pratiquer la plus stricte économie, avoir recours à mille industries pour combler le déficit de chaque année, la dépense prévue excédant toujours d'*un tiers* la recette assurée.

“ Les bonnes religieuses ne songent pas à se plaindre ; mais quand elles voient l'indigence de tant de malheureux, surtout des vieillards gémissant à leurs portes, il leur est bien difficile de ne pas regretter l'absence des moyens pécuniaires nécessaires au développement de leur œuvre et à la construction de bâtiments plus spacieux.

“ Pour suppléer à l'insuffisance de leurs revenus, les religieuses de l'Hôpital-Général se livrent, nous le répétons, à mille industries que leur inspire leur dévouement envers les souffrants et les délaissés de la terre. Quel spectacle que celui de ces femmes distinguées, souvent à peine sorties de l'adolescence, consacrant toute leur vie à soigner des vieillards infirmes, les consolant de l'oubli ou de l'ingratitude des hommes, se faisant leurs servantes et leurs pourvoyeuses, donnant un foyer et une famille à ceux qui n'ont plus ni famille, ni foyer !

“ Les dames religieuses de l'Hôpital-Général doivent célébrer le deuxième centenaire de leur fondation, le 16, le 17 et le 18 de ce mois. La présence de NN. SS. les archevêques et évêques de la province de Québec est de nature à donner un grand éclat à cette célébration, car nul doute que chacun d'eux voudra faire le pèlerinage au tombeau de monseigneur de Saint-Vallier, et rendre ainsi hommage à la vénérable institution qui, aujourd'hui comme dans le passé, est une des gloires du Canada.”

Laissons maintenant la parole à nos correspondants, et en premier lieu à notre vénérable métropolitain.

“Archevêché de Québec, le 29 mai 1893.

“Révérende Mère supérieure
de l'Hôpital-Général—Québec.

“Révérende Mère,

“Je me suis, comme évêque, uni du fond de mon cœur à tous les sentiments de reconnaissance du clergé et des fidèles, en faveur de votre communauté.

“Dans mon cœur il y a aussi un sentiment tout particulier par le souvenir de l'année 1847, où votre communauté, par ses prières et ses soins, m'a retiré des dangers les plus terribles de ma vie et m'a donné une santé de près de quarante années.

“Venillez donc, avec toute votre communauté, agréer l'assurance de ma reconnaissance et de mon dévouement.

“E.-A. CARD. TASCHEREAU,
Arch. de Québec.”

Il est facile de reconnaître à quels *dangers* SON EMINENCE fait ici allusion. Personne n'ignore, en effet, les actes héroïques de dévouement du premier cardinal canadien, alors simple prêtre, auprès des malheureux émigrés, à la Grosse Ile. Il y contracta les fièvres typhoïdes et fut obligé, avec plusieurs confrères atteints de la contagion, de venir se mettre sous les soins des religieuses hospitalières. Le vénéré pontife se plaît souvent à nous rappeler cette épisode terrible où sa vie courut de si grands périls, et, dans sa bienveillante bonté, il aime à nous tenir “responsables” d'une guérison “si complète,” d'après son propre témoignage, que depuis il n'a “jamais été malade.”

Sa Grandeur monseigneur Bégin voulut aussi nous adresser quelques-unes de ces bonnes paroles qui, chez lui, semblent toujours couler comme d'une source intarissable.

Archevêché de Québec, le 23 avril 1893.

“ Révérende Mère St-Joseph, supérieure
du monastère de l’Hôpital-Général de Québec.

“ Ma révérende Mère,

“ Le projet que vous avez formé de célébrer par un *triduum* solennel le deuxième centenaire de la fondation de votre monastère me sourit beaucoup et j’y donne mon entière adhésion. Vous aurez en cette mémorable circonstance de belles fêtes religieuses ; ce sera comme une étape dans l’histoire si édifiante de votre communauté. Vous évoquerez avec profit pour vos âmes les fortifiants souvenirs du passé, souvenirs de votre pieux et vénéré fondateur, souvenirs des excellentes religieuses qui ont laissé sous votre toit le parfum de leurs vertus, souvenirs des milliers de pauvres que vos devancières ont, comme vous, abrités, nourris, consolés, soignés avec une tendresse maternelle et et qui ont emporté dans la tombe l’ineffable impression des vertus dont votre communauté n’a jamais cessé d’être le sanctuaire.

“ Deux cents ans ont déjà passé depuis que vos quatre mères fondatrices sont venues, sous la direction de monseigneur de Saint-Vallier, prendre possession de l’ancien couvent des Récollets qui se trouve maintenant enchâssé dans votre monastère. Bien des générations religieuses se sont succédées depuis 1693 dans cette pieuse enceinte ; cependant les traditions y ont été fidèlement conservées ; l’esprit de sacrifice, d’abnégation personnelle n’a pas subi d’altération ; le dévouement aux pauvres, la charité pour les infirmes sont les mêmes qu’autrefois ; l’arbrisseau d’il y a deux siècles est devenu un grand arbre, plein de vigueur et de beauté, dans lequel circule la même sève de vie religieuse qu’autrefois.

“ Rendez-en grâces à Dieu qui, dans son infinie bonté, vous a donné des marques visibles de sa protection. Toute notre population aimera à se joindre à vos religieuses pour remercier le Ciel des faveurs dont il vous a comblées et des bienfaits que votre communauté a répandus avec tant de profusion sur tout notre cher pays.

“Veuillez agréer, ma révérende Mère, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N.-S.

“† L.-N. Arch. de Cyrène,
“Coadj. de S. E. le Card. Taschereau.”

Plusieurs messieurs du clergé nous honorèrent aussi de leurs félicitations. Qu'on en juge plutôt par les trois lettres suivantes, choisies entre beaucoup d'autres :

Québec, ce 6 mai 1893.

“A la révérende Mère supérieure
de l'Hôpital-Général—Québec.

“Madame la supérieure,

“Je m'empresse de répondre à votre gracieuse invitation d'assister aux fêtes centenaires de votre monastère, le 18 prochain. Oui je m'associe de grand cœur à vos pieuses réjouissances. Nul plus que votre humble serviteur n'admire les grandes œuvres de charité et de zèle qui se sont opérées, depuis deux cents ans, dans votre sainte maison.

“J'ai eu occasion d'étudier d'une manière toute particulière la vie de votre illustre fondateur et l'histoire de votre monastère depuis sa fondation jusqu'à nos jours, et j'ai toujours admiré jusqu'à quel point monseigneur de la Croix de St-Valier a fait passer en vous, de génération en génération, les inspirations de son grand cœur. La vie de ce saint prélat est toute entière dans les paroles qu'il a adressées, en mourant, aux fondatrices, et que vous avez prises pour devise de votre histoire : “Mes filles, oubliez-moi, après ma mort, mais n'oubliez pas mes pauvres.”

“Vous n'avez oublié ni votre fondateur, ni Jésus-Christ dans vos pauvres. Voilà pourquoi Dieu vous a comblées de tant de bénédictions depuis deux siècles. Tout le pays se joindra à vos actions de grâces et fera des vœux pour que votre avenir soit plus fructueux encore, s'il est possible, que le passé.

“Agréez, madame la supérieure etc.”

Québec, 7 mai 1893.

“ Révérende supérieure du monastère
de l’Hôpital-Général—Québec.

“ Révérende supérieure,

“ C’est avec bonheur que je me rendrai à votre bienveillante invitation pour le jour mémorable du 18 mai.

“ La haute estime que j’ai pour votre communauté ; les faits si remarquables de notre histoire qui se rattachent à cet anniversaire ; l’occasion de m’unir aux membres du clergé et à nos évêques, pour offrir à votre maison l’hommage respectueux de notre reconnaissance pour les services signalés et si multipliés qu’elle a déjà rendus au pays et à Québec en particulier ; toutes ces circonstances me font un devoir de ne pas manquer à cette grandiose démonstration.

“ Agréez, révérende supérieure, les sentiments de profond respect avec lesquels je demeure en Jésus-Christ, votre très humble serviteur, etc.”

Montréal, le 12 mai 1893.

“ Veuillez, ma révérende Mère, écrit un religieux de la compagnie de Jésus, accepter, avec mes plus sincères remerciements, mes vœux les plus ardents pour le bonheur et la plus grande prospérité de votre monastère et de votre nombreuse et belle communauté.

“ Ces vœux, je les confie, par mes faibles prières, mais surtout par le saint sacrifice de la messe, au Sacré-Cœur, pour qu’il les exauce. Ainsi, je tiens à joindre mon humble contingent au tribut de louanges, de vénération et de reconnaissance que doit à votre admirable communauté, non seulement la cité de Québec, mais le pays tout entier.

“ En renouvelant mes remerciements et mes souhaits de bonheur, j’ai l’honneur d’être, ma révérende Mère supérieure, dans les SS. cœurs de Jésus et Marie, votre très humble serviteur,”

Les communautés religieuses, tant de Québec que des autres villes, nous offrirent aussi leurs cordiales félicitations. Les révérendes Mères ursulines des Trois-Rivières n'eurent garde de se laisser devancer par personne auprès de leurs sœurs de l'Hôpital-Général.

Le 1er avril 1893, veille de Pâques et jour propre du deuxième centenaire, nous recevions de leur part la lettre suivante :

“ Monastère des Ursulines,
Trois-Rivières, 29 mars 1893.

“ A la révérende Mère supérieure
Hôpital-Général – Québec.

“ Ma révérende Mère,

“ Laissez-nous mêler une note joyeuse à la douce harmonie de vos cœurs reconnaissants ; permettez-nous de jeter un fraternel *alleluia* dans ce concert de félicitations qui acclame le 200e anniversaire de la fondation de votre monastère.

“ Pour votre sainte maison, cette date quatre fois dorée est un jour d'allégresse : les vertus religieuses, les nombreuses œuvres de miséricorde qui y ont été pratiquées sont autant de rayons lumineux qui projettent, dans le lointain, des jets étincelants. Les amis de votre maison, et ils sont nombreux, les voient avec bonheur.

“ Au ciel, ce double centenaire est une gloire nouvelle ajoutée à l'aurole qui ceint le front radieux de monseigneur de Saint-Vallier. Que ces consolations de notre bien-aimé père, goûtées au sein de l'éternelle béatitude, s'accroissent de jour en jour ! Avec quelle ineffable tendresse ne doit-il pas voir ses enfants continuer son œuvre bénie ! Son regard paternel vous contemple, et il vous voit fidèles, toujours fidèles au testament qu'il vous a légué : “ *N'oubliez pas mes pauvres.* ”

“ Des rameaux vigoureux, riches de la sève nourricière de la maison-mère, mêlent leurs fidèles accents de gratitude et leur riche moisson de mérites au tribut d'hommages offert en ce jour à votre illustre fondateur.

“ Pour nous, filles aussi de ce père vénéré, le 1er avril est

un jour de joie, de légitime orgueil : nous sommes heureuses d'être de la famille, et c'est un *hosanna* puissant, un cri du cœur que nous faisons monter vers le ciel à l'unisson de votre vibrant *Te Deum*.

“Recevez, très honorée Mère, nos sincères félicitations, entendez nos vœux : croissez et multipliez-vous ! Que longtemps et toujours les dignes et saintes religieuses de l'Hôpital-Général de Québec prodiguent à Jésus, dans ses membres souffrants, les soins de leur touchante vocation !

“Mgr Caron et toute la communauté s'unissent à moi pour vous offrir ces souhaits. Veuillez les agréer, ainsi que l'assurance de la cordiale estime et de la fraternelle affection qui unissent nos deux communautés.

“Je demeure, ma révérènde Mère,

“Toute vôtre dans le cœur de Jésus.

“Sr Ste-Philomène, Suprè.”

La mémoire de l'illustrissime Jean de la Croix de Chevrères de Saint-Vallier forme encore de nos jours un autre lien de fraternelle affection : nous voulons parler des sentiments qui unissent les filles de Marguerite Bourgeois et les hospitalières de Notre-Dame des Anges. On sait quels furent les premiers desseins du pieux pontife au début de son œuvre, et en quelle estime il tenait les excellentes religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, à qui il voulut d'abord confier la direction de son Hôpital-Général. Depuis cette époque les deux familles religieuses n'ont cessé d'être intimement unies. On peut en voir une preuve dans l'extrait suivant :

“Congrégation de Notre-Dame

“Maison-mère, 15 mai 1893.

“Ma révérènde Mère,

“Nos chères sœurs de St-Roch nous ont apporté l'agréable nouvelle que vous vous prépariez à célébrer le deuxième centenaire de la fondation de la belle et sainte œuvre que le bon Dieu vous a confiée.

“Cet heureux événement ne saurait trouver indifférentes

celles que des liens de charité et de fraternelle sympathie ont toujours unies si étroitement à votre chère famille religieuse.

“Daignez donc permettre, ma révérende Mère, à vos affectionnées sœurs et amies de la Congrégation de Notre-Dame, de s’associer, en cette grande solennité, à votre pieuse allégresse et de redire avec vous, dans un même élan de reconnaissance et d’amour le sublime cantique de l’action de grâces.

“Oui, unies à vos dignes et ferventes religieuses, nous remercions Dieu des grâces et des faveurs insignes qu’il a répandues sur votre sainte maison, depuis le jour béni qui la vit naître ; nous le remercions de la prospérité constante qu’il a donnée à cette œuvre divinement inspirée pour le soulagement et la consolation d’un si grand nombre de malheureux.

.....
 “Je me souscris, dans les sentiments de la plus religieuse affection et la plus cordiale estime, ma révérende Mère,

“Votre très humble sœur en N. S.

“Sr St-Jean-Baptiste, Suprè générale.”

En terminant ces citations, très abrégées du reste, laissons parler une voix lointaine dont l’accent familial trahit bien vite nos chères fondatrices de l’Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi.

“Quelle sera douce et radieuse, écrivent-elles, la première aurore de ce *jour* à jamais mémorable *que le Seigneur a fait!* Oui, ce jour mille fois béni, jusqu’ici caché dans les ombres de l’avenir, Dieu le préparait, l’ornait dans le secret, afin qu’il fût le plus heureux pour l’antique monastère de Notre-Dame des Anges.

“O notre bien chère *maison-mère*, nous ne pouvons penser à toi que l’âme émue. . . . ton souvenir nous est un parfum des plus suaves. . . . que de consolations nous te devons ! que de doux moments, que d’heures délicieuses nous avons passées sous ce toit que les siècles ont consacré ! Aujourd’hui, l’action de grâces reste la note dominante de nos sentiments envers Dieu, et nous faisons appel avec vous, bien chères mères, aux meilleures et plus abondantes bénédictions du cœur adorable de

Jésus, pour que, dans votre béni monastère, se continue la longue série des bienfaits du Seigneur.

“C’est auprès de Notre-Dame de Protection que nous vous donnons rendez-vous, puisque c’est sous ses heureux auspices que se célèbrent vos fêtes centenaires. Puisse cette sainte madone, entourée d’une auréole particulière, entendre la prière et les vœux ardents que notre espérance exhale et que notre amour appelle”

Quant à nos Mères de l’Hôtel-Dieu de Québec, elles voulurent n’être surpassées par aucune de nos maisons dans leurs témoignages d’amitié. Ce fut avec une grande joie que, le 15 mai au soir, notre communauté reçut leurs gracieux cadeaux. Mentionnons le plus emblématique : un énorme *pain de savoie* surmonté et entouré de cinq effigies, représentant monseigneur de Saint-Vallier et les quatre fondatrices de l’Hôpital-Général.

Sur une carte, ornée d’enluminures, on lisait l’acrostiche suivant :

1er AVRIL 1693

Deux siècles ont passé sur ce jour mémorable,
Et vos *Mères* d’alors et leur saint *Fondateur*
Ont voulu revenir sous ce toit vénérable.
Grace à vos soins pieux, ils vont avec bonheur
Reconnaître chez vous leur monastère antique,
Avec son même esprit, sa ferveur angélique !
Tout sourit, en ce jour, à vos concerts joyeux
Ici pour célébrer ce grand *anniversaire*,
Aux *Deo gratias* d’une ardente prière
S’unissent, tour à tour, nos souhaits et nos vœux.

*Les Religieuses de l’Hôtel-Dieu du Précieux Sang.
 Québec 15 mai 1893.*

Nos chères sœurs de l’Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur ne contribuèrent pas peu à l’éclat de nos démonstrations en nous procurant les plus belles fleurs de leur serre.

L’Hôtel-Dieu de Lévis nous adressa aussi son envoi : un riche coussin (carreau) qui dut immédiatement servir aux cérémonies du culte, pendant le *triduum* de nos grandes fêtes.

III

DERNIERS PRÉPARATIFS AUX FÊTES CENTENAIRES.

Avant de commencer le récit de nos solennités monastiques, il semble opportun de dire quelques mots des décorations de l'église et de l'hôpital. Déjà une description en a été publiée dans la *Semaine religieuse de Québec* ; nous ne croyons pouvoir mieux faire que de la reproduire ici plus ou moins intégralement. (1)

DÉCORATIONS DE L'ÉGLISE.

Une dentelle de point, avec festons d'or, se dessinait en trois rangs au-dessus du maître-autel, avec les paroles suivantes en lettres dorées, ombrées en rouge : "*Quam dilecta tabernacula tua Domine virtutum . . . Quia melior est dies una in atriis tuis super millia.*" Des courants de vigne serpentaient avec grâce et délicatesse au-dessus des inscriptions. Aux chapiteaux des quatre colonnes, qu'entouraient des fleurs d'acacia, ces dentelles étaient retenues par des grappes de raisins, or, bleu et vert. Deux étendards, l'un en soie bleue, l'autre en soie rose, avec franges d'or et portant le chiffre "200," occupaient les espaces vides en dehors du cintre où est représenté le Père Éternel.

Au-dessus des portes du sanctuaire brillaient les dates "1693" et "1893."

La coupole de l'autel portait un emblème de notre Institut : un calice, haut de deux pieds ; à gauche, sur la coupe, une colombe, les ailes à demi déployées, et ouvrant le bec pour *recueillir* les gouttes du sang divin qui s'échappent d'un Sacré-Cœur ; un peu plus bas, une autre colombe descendant pour *répandre* une goutte du précieux sang qu'elle tient dans son

(1) Nous offrons nos sincères remerciements à la *Semaine Religieuse de Québec*, au *Courrier du Canada*, à la *Vérité*, à l'*Événement*, à l'*Electeur* et au *Morning Chronicle*, qui ont parlé de nos fêtes en termes si bienveillants.

La *Vérité* mérite ici, de notre part, une expression particulière de reconnaissance, pour avoir mis depuis trois mois, et dans une si large mesure, les colonnes de son journal à notre disposition. Que monsieur le Directeur de cette publication veuille bien agréer, en retour, l'humble hommage de notre gratitude.

bec. Sur le pied du calice, un livre ouvert, portant ces mots écrits en lettres noires d'un demi pouce de hauteur : *1ère Partie de nos Constitutions*. "Nostre office est de recueillir les gouttes du précieux Sang de Jésus-Christ et de les appliquer par nos petits travaux pour le salut des Ames pour lequel il a esté respandu."

Un peu au-dessus du tabernacle était exposée la petite Madone *miraculeuse*, Notre-Dame de Protection, entourée de fleurs blanches d'une délicatesse parfaite. Ces fleurs formaient sur sa tête un *Maria*, et, à ses pieds, deux *croissants* où étaient placées de petites lampes à couleurs diverses qui ont brulé tous les jours du *Triduum*.

Dans le sanctuaire, s'élevait le trône préparé pour Son Eminence le cardinal Taschereau ; un dais le surmontait jusqu'à la hauteur des corniches, et de chaque côté descendaient deux rideaux de drap rouge d'une grande richesse. La fenêtre voisine était ornée de deux rideaux, dont l'un de drap rouge et l'autre de dentelle.

L'entrée de la chapelle du Saint-Cœur de Marie était aussi décorée de ses beaux rideaux blancs. A l'intérieur, sur les mêmes tentures de dentelle d'or, on lisait l'inscription suivante : *Elegit eam in habitationem sibi*.

Une tenture de tulle blanc, aux festons dorés, couvrait les corniches des deux côtés de la nef, et était retenue de distance en distance, par des bouquets de fleurs artificielles et quelques petits courants de verdure. Sur cette fraîche parure serpentait l'inscription latine : *Elegi et sanctificavi locum istum, ut sit nomen meum ibi in sempiternum, et permaneant oculi mei, et cor meum ibi cunctis diebus*. Au-dessus de la chapelle du Saint Cœur de Marie, les armes de Mgr de Saint-Vallier, et au-dessus de la grille du chœur des religieuses, les armes de la Congrégation, entourées d'une couronne de *feuilles d'oliviers* (autre emblème de l'Ordre) dont les fruits, avec les branches, descendaient de chaque côté de la grille, en suivant ses contours. On y lisait : *Ego sicut oliva fructifera in domo Dei. Speravi in misericordia Dei in æternum*.

Au-dessus de la nef, étaient suspendues quatre banderolles

de large dentelle avec deux courants de vigne d'où pendaient, sur toute la longueur, des grappes de raisins, or, vert et bleu, avec leurs feuilles. Ces banderolles et ces branches réunies en faisceau à la voûte, dans une couronne de roses blanches, rouges et or, descendaient à une demi distance et remontaient s'attacher, en s'élargissant, à divers points des corniches. Le lustre de cristal, suspendu à la voûte et dont la chaîne partait du milieu de la couronne, produisait un très bel effet au-dessous de cette riche décoration. Toutes les fenêtres de la nef étaient ornées de longs et larges rideaux de point brodé. (1)

Une guirlande de fleurs entourait le cintre du jubé supérieur ; on y lisait ce qui suit : *Non est hic aliud, nisi domus Dei et porta cæli.* Sur la base de cette même galerie : *Suscipimus Deus misericordiam tuam, in medio templi tui ;* et sur la base du jubé inférieur, cette autre sentence entrelacée de feuilles vertes : *Ego autem mendicus sum et pauper : Dominus sollicitus est mihi.*

Quittons maintenant la chapelle et traversons les salles en y jetant un rapide coup-d'œil.

DÉCORATIONS DES SALLES.

Salle Sainte-Croix.

Tenture de dentelles blanches sur fond rouge, avec bouquets de fleurs, ça et là. A toutes les fenêtres, tant de cette salle que des autres, grands rideaux de point brodé. Vers le milieu de la salle, au premier cintre, décoration du même genre, sur laquelle on lisait, d'un côté : "Voici le jour que le Seigneur a fait ; passons-le dans la joie et l'allégresse ;" et, de l'autre côté : "Le Seigneur est devenu le refuge des pauvres." De vieilles peintures, représentant les premières Mères, Mgr Briand et Mgr Hubert, étaient suspendues au mur.

Dans la chapelle de cette salle, était exposée une peinture à l'huile représentant Mgr de Saint-Vallier. A la place des gradins de l'autel, on avait déposé le cœur de l'illustre fondateur,

(1) Les raisins, de même que le cœur et les colombes, sur la coupole de l'autel, sont des ouvrages faits à la main par les religieuses elles-mêmes.

enfermé dans un *cœur d'argent* entouré de lumières et de centaines de petites fleurs blanches, très délicates, et tout auprès la devise de sa famille : *Indomitum induere cruces*. Plut haut, en lettres dorées, une des dernières paroles du pontife mourant, à ses religieuses : “ Mes filles, oubliez-moi après ma mort, mais n’oubliez pas mes pauvres.”

Salle Sainte-Marthe.

Même genre de tentures, avec les sentences suivantes : Bénissons à jamais le Seigneur dans ses bienfaits.”—“ Heureux ceux qui habitent votre maison ; ils vous béniront dans les siècles des siècles.”—“ Le riche et le pauvre ne font qu’un.”—“ Partage ton pain avec le pauvre ; retire en ta maison les nécessiteux, loge les étrangers.”—“ Amour et reconnaissance à nos bienfaiteurs.”—Dans cette salle on avait réuni certains objets antiques, à l’usage de Mgr de Saint-Vallier ou des premières Mères ; entre autres, quelques croix pectorales faites avec l’argent de la crosse du vénéré pontife, ses rideaux de lit, ses pantoufles, etc., le premier livre de comptes ouvert par les fondatrices, le 1er avril 1693, etc.

Salle Saint-Jean-Baptiste.

C’est dans cette salle qu’on prépara le grand dîner des pauvres. Trois longues tables y étaient disposées sur un parcours de 122 pieds de longueur.

A la tête de la salle, trône pour Son Eminence. Les sentences étaient les suivantes : “ Vous tous qui avez soif, venez aux eaux ; achetez sans argent le lait, le vin.”—“ Heureux l’homme qui a compassion du pauvre ; le Seigneur le délivrera au jour mauvais.”—*Deo gratias !*

Décorations à l’extérieur du monastère.

A droite et à gauche de l’avenue, deux faisceaux de cinq drapeaux français et anglais. Au bas du premier faisceau, surmonté du drapeau français, le millésime “ 1693,” et, sur le second, que dominait le drapeau anglais, le millésime “ 1893.”

A tous les paratonnerres se déployaient des étendards blancs,

bleus, rouges, jaunes, verts, etc., et au clocher le drapeau pontifical avec les drapeaux français, canadien et anglais.

IV

TRIDUUM DES FÊTES CENTENAIRES.

PREMIER JOUR, MARDI, 16 MAI 1893.

Monseigneur Bégin, archevêque de Cyrène, a fait l'ouverture de notre *triduum* solennel, en présidant à la profession de nos chères sœurs Mathilda Jacques, dite de Saint-Ignace de Loyola, et Vitaline Couture, dite de Saint-Alexandre, novices de chœur. Le même jour aussi, cinq postulantes revêtaient les saintes livrées de la religion.

A sept heures, la messe fut célébrée par Sa Grandeur, avec les cérémonies ordinaires de nos professions religieuses. Monsieur l'abbé H. Lessard, vicaire de St-Jean-Baptiste de Québec, prononça le sermon de circonstance. Grâce à la bienveillance de l'auteur lui-même, nous avons pu nous procurer, de ce discours, une analyse authentique que nous voulons mettre ici sous les yeux du pieux lecteur.

DIGNITÉ DE LA VIE RELIGIEUSE.

Immortalis est enim memoria illius, quoniam nota est apud Deum et apud homines.

Sa mémoire est immortelle devant Dieu et devant les hommes. (Sag. IV.)

Abraham ayant obéi à la voix de Dieu qui lui ordonnait de quitter son pays, fut établi le dépositaire des promesses du Seigneur, le père d'un grand peuple, et le patriarche de toutes les générations des élus.

Dieu fait aussi entendre sa voix à la religieuse : il lui ordonne de quitter sa famille. . . .

DIVISIONS.—La vie religieuse est digne et grande :

- 1o aux yeux de Dieu ;
- 2o aux yeux des hommes.

I. La dignité de la vie religieuse est grande aux yeux de Dieu.

Trois péchés séparent l'homme de son Dieu : le premier est la révolte de la chair contre l'esprit : *concupiscentia carnis* ; le deuxième, c'est l'amour des richesses qui chasse Dieu du cœur de l'homme : *concupiscentia oculorum* ; le troisième, c'est l'orgueil, l'indépendance : *superbia vite*. Par les trois vœux, la vie religieuse renverse ces obstacles et rétablit l'ordre de Dieu dans la création. Le vœu de chasteté rétablit le domaine de l'esprit sur la chair ; le vœu de pauvreté détruit l'amour des richesses ; le vœu d'obéissance détruit l'orgueil, l'indépendance.

De plus, la vie religieuse est une vie de perfection ; car elle imite Notre-Seigneur Jésus-Christ dans les vertus qu'il a le plus pratiquées sur la terre : la chasteté, la pauvreté et l'obéissance.

Jésus-Christ a obéi à son Père, à Marie, à Joseph, à Hérode, à Pilate, à ses bourreaux et jusqu'à la mort de la croix. La religieuse dans son couvent, n'a qu'une volonté, c'est celle de Dieu qui lui est manifestée à chaque instant du jour par la voix de ses supérieures.

Notre-Seigneur a été pauvre ; il n'avait pas où reposer sa tête, Lui, le Maître de tout. La religieuse n'a rien à elle, pas même les vêtements qui couvrent son corps : elle a tout quitté ; dans le ciel sont entassés tous ses trésors.

Notre Seigneur a été chaste : *Beati mundo corde*, a-t-il dit, *quoniam ipsi Deum videbunt*. La religieuse par le vœu de chasteté renonce à tous les plaisirs des sens. Il lui faudra lutter, mais armée de la croix, comme d'un bouclier, elle fait généreusement son sacrifice, et alors Notre-Seigneur la choisit pour son épouse.

Toute l'antiquité a célébré l'obéissance d'Abraham prêt à immoler son fils Isaac ; la chasteté de Joseph, la patience de Job et la confiance de Tobie ; mais pendant ces quatre mille ans,

on ne trouve pas une vertu semblable à celle d'une religieuse dans son couvent.

La vie religieuse retrace les vertus de Jésus-Christ, c'est donc une vie de perfection.

De plus, la vocation à la vie religieuse est une grâce de prédilection. C'est un grand bienfait que d'être délivré des dangers du monde. "Si quelqu'un aime le monde, l'amour de Dieu ne règne pas dans son cœur." Et ailleurs : "Fuyez, dit le Seigneur, du milieu de Babylone corrompue, pour ne pas participer à ses crimes et à ses plaies."

La religieuse dans son couvent, accomplissant fidèlement ses trois vœux, trouve sur la terre le plus grand bonheur possible. Le vrai bonheur consiste dans le repos du cœur, la paix de l'âme. L'amour des honneurs et des richesses ne la tourmente pas, car elle a fait vœu d'être pauvre ; elle ne s'ennuie pas, car elle est toujours occupée, soit à la prière, soit au travail, soit au repos. Elle n'a pas à pleurer ces cruelles séparations causées par la mort : son époux est Jésus-Christ, et la mort ne peut rien sur ce lien sacré. La vocation religieuse est donc une grâce de choix qui vient de Dieu seul.

II. La dignité de la vie religieuse est grande aux yeux des hommes.

Visite de Gustave IV, roi de Suède, à la fille de Louis XV, dans son cloître du Carmel. Sa surprise de voir une fille de France si pauvrement installée. "Ici on dort mieux qu'à Versailles," lui répond la princesse carmélite.

Dans les siècles plus reculés, les princes se dépouillaient des insignes des rois, se revêtaient d'habits religieux et terminaient leur vie dans les cloîtres.

L'homme, fût-il privé de foi, doit rendre hommage à celui ou à celle qui se dévoue au soulagement des misères humaines.

Quelles générations ont donné à l'Eglise, à la société, au ciel les congrégations religieuses ! Admirez les Catherine de Sienne et de Gênes, les Jeanne de Valois, les Françoise de Chantal, les Thérèse ! Interrogez les annales de nos congrégations modernes ! A chaque page vous lirez des actes de dévouement, d'abnégation, de véritable sainteté.

La vocation religieuse est grande par les services qu'elle rend à la société. Tous les Docteurs de l'Eglise, les philosophes, Voltaire lui-même et les savants de nos jours rendent les plus sublimes hommages à la vie religieuse. La religieuse accompagne le soldat dans les contrées lointaines pour y porter le flambeau de la civilisation, de la liberté et de la religion. Donc on peut dire : "*Immortalis est enim.....*"

Louis XIII ne voulut pas s'opposer au désir de celle qu'il avait choisie pour son épouse, disant qu'il ne convenait pas de s'opposer à la volonté de Dieu.

Que les parents se consolent : leur fille ne meurt pas, elle priera pour eux et toute leur génération ; c'est un présent qu'ils font à la société et à l'Eglise.

Le jour de sa consécration au Seigneur est pour la religieuse un jour de bonheur sans égal.

Mais la religieuse ne doit pas oublier que son bonheur dans le couvent sera proportionné à sa sainteté, à sa perfection. Or, elle sera d'autant plus parfaite qu'elle sera plus humble, et d'autant plus humble qu'elle sera plus obéissante. "Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il se renonce lui-même" dit Notre-Seigneur. Il faut pouvoir dire de la religieuse ce qu'on dit de Notre-Seigneur et de tous les saints : *Bene omnia fecit*. "Il a bien fait toutes choses." Les plus heureux dans une communauté sont les plus obéissants. Exemples : saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, qui se fait donner à Rome, par le Souverain Pontife, pour supérieur un simple moine. Eugène IV, l'un des papes les plus illustres, qui gémissait de n'avoir pu terminer ses jours, suivant dans l'obéissance, dans son cloître, les exercices de la règle, et sainte Madeleine de Pazzi qui disait que sa plus grande consolation était de ne s'être jamais écartée de l'obéissance.

Péroraison.—Exhortation aux nouvelles religieuses ; appel des bénédictions de Dieu sur ce sacrifice, et union de toutes les prières des assistants.

Nous avons parlé plus haut des liaisons étroites qui existent depuis deux siècles entre les filles de Marguerite Bourgeois— premières gardiennes des vieillards infirmes à l'Hôpital-Général— et les hospitalières de monseigneur de Saint-Vallier.

En mémoire de cette fraternelle intimité, nos chères sœurs de la Congrégation de Notre-Dame avaient accepté, pour le premier jour du *triduum*, de venir, avec leurs élèves, chanter le salut du Saint-Sacrement dans notre église. Vers 1½ heure, dans l'après-midi du 16 mai, nous avons donc la joie de les recevoir. Nous les introduisîmes d'abord dans notre vaste salle St-Jean-Baptiste, pour assister à une petite séance musicale et littéraire. Cette agréable surprise nous avait été préparée par les révérendes Mères Ursulines de Québec, qui, peu de jours auparavant, nous avaient fait annoncer une *députation* de leurs élèves pensionnaires. Ces gentilles demoiselles nous ont tenues sous le charme aussi longtemps qu'à duré leur visite à Notre-Dame des Anges ; elles ont vraiment fait honneur à leurs institutrices en s'acquittant de leur rôle, auprès de nous, avec cette rare distinction qui sait revêtir les grâces d'une aimable simplicité.

Pendant près de deux heures, leur programme se déroula devant un auditoire nombreux, avec une douceur d'harmonie et une délicatesse d'expression tout-à-fait ravissantes. Nous ne pouvons résister au désir de transcrire ici les couplets de circonstance qui accompagnèrent leur présentation de fleurs.

De ce cloître bien-aimé
Le glorieux passé
 Nous voulons redire.
Ah ! faibles sont nos accents,
Mais dans nos cœurs d'enfants
 Vous saurez bien lire.
Deux cents ans ! deux cents ans !
Que de nobles dévouements !
Que de soins vigilants !
Quels travaux constants !

Comme hommage et souvenir,
Nous venons vous offrir

Notre sainte Mère. (1)

Elle sourit à nos vœux,
En ce jour glorieux
Pour ce monastère.

Oh ! des fleurs, oui des fleurs,
Messagères de bonheur.
Offrez, petites sœurs,
L'hommage du cœur.

Des épouses de Jésus
Nous chantons les vertus,
La belle carrière.
Il est doux pour notre cœur
De chanter le bonheur
De l'Hospitalière.

Deux cents ans ! deux cents ans ! etc., etc.

Mères, les parfums des fleurs
Vous diront que les cœurs
Au foyer d'Angèle,
Aujourd'hui, comme autrefois,
Ne forment qu'une voix
Qui dit votre zèle.

Deux cents ans ! deux cents ans ! etc., etc.

Vers 3 heures, la collation fut servie aux élèves des deux communautés. A 3½ heures eut lieu le salut solennel, chanté, comme nous l'avons dit, par les élèves de la Congrégation. M. l'abbé F.-H. Bélanger, curé de St-Roch, donna la bénédiction du Saint-Sacrement. Ses deux vicaires, MM. Feuiltault et Samson l'assistaient en qualité de diacre et de sous-diacre.

Les élèves des deux pensionnats retournèrent ensuite à la salle de réunion, pour entendre une petite pièce comique jouée par nos pauvres ; puis la séance se termina après quelques paro-

(1) A ces mots les gracieuses jeunes filles écartèrent un peu leurs rangs pour laisser apercevoir un magnifique tableau à l'huile, représentant la vénérable Mère Marie de l'Incarnation dans l'attitude de l'extase. Ce tableau, dû à l'habile pinceau d'une religieuse ursuline, a maintenant sa place dans notre salle de communauté, à côté des grands portraits de nos Mères fondatrices.

les adressées aux religieuses de la Congrégation par une personne de nos salles.

Il est facile de remarquer, par un passage de ce discours final, qu'une circonstance imprévue en avait retardé la lecture.

ADRESSE DES PAUVRES

AUX DAMES RELIGIEUSES

de la

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

ET A LEURS ÉLÈVES.

Hôpital-Général de Québec, mardi, 16 mai 1893.

“ Très honorées Mères,

“ Mesdemoiselles,

“ Des fêtes bien belles et bien solennelles s'inaugurent aujourd'hui dans l'antique monastère de Notre-Dame des Anges ; ces pieuses démonstrations font vibrer de reconnaissance et de joie les âmes de nos Mères hospitalières, ainsi que tous les cœurs de leurs nombreux amis. Avec combien plus de raisons pourtant, nous, heureux habitués de la famille claustrale, devons-nous tressaillir d'allégresse, en ces jours commémoratifs d'une date deux fois séculaire, où les membres souffrants de Jésus-Christ virent commencer en leur faveur, une œuvre immortelle de miséricorde.

“ Un nom illustre plane en ce moment, avec majesté et tendresse, au-dessus de nos jubilations, un nom qui prêche les plus doux sentiments, et au souvenir duquel le front du pauvre s'incline sous un rayonnement de gratitude ; toutes les lèvres ici le prononcent ce nom vénéré du saint fondateur de l'Hôpital-Général ; toutes les langues l'exaltent en lui adressant, de concert avec huit générations de vierges, les prémices de leurs louanges en ces solennités monastiques.

“ Oui, ô notre bien-aimé père Jean-Baptiste de la Croix de Saint-Vallier ! . . . à vous la fleur de nos hommages : hommages de profonde vénération, d'éternelle reconnaissance et de filial amour !

“ On nous a appris, très honorées Mères, la haute estime du second évêque de Québec pour votre belle Congrégation et sa sainte fondatrice. C’est d’elle et de ses dignes compagnes qu’il écrivait : “ Il n’y a point de bien qu’elles n’aient entrepris et dont elles ne soient venues à bout . . . ” Aussi, avait-il d’abord résolu de leur confier ce qu’il avait de plus cher : le soin de ses pauvres. Pendant les cinq mois qui précédèrent l’arrivée des hospitalières augustines, nous voyons, en effet, dans la personne de leur bonne sœur Ursule, les excellentes religieuses de la Congrégation de Notre-Dame exercer les premières, à l’Hôpital-Général, les fonctions de l’hospitalité. Honneur donc aux héroïques filles de Marguerite Bourgeois ! Elles furent nos premières mères ; elles auront, par là, toujours droit à notre reconnaissance, et jusqu’au lointain des âges, notre mémoire du cœur leur sera fidèle !

“ Pour commémorer ce fait antique, notre révérende Mère supérieure a suivi une bien délicate inspiration, en vous invitant, très honorées Mères, à partager nos fêtes de circonstance. Une durée de deux siècles n’ayant pu refroidir les rapports intimes entre la Congrégation de Notre-Dame et l’Hôpital-Général, il est juste qu’à l’époque de nos célébrations centenaires, les deux communautés s’unissent pour confondre en une seule hymne leurs transports de reconnaissance et d’amour, pour resserrer au pied du tabernacle les liens si doux et si forts d’une amitié fraternelle.

“ Et vous, mesdemoiselles, vous aussi, objets constants d’une maternelle sollicitude, je ne crains pas dire que vous aimez les pauvres du bon Dieu. De plus, j’aime à croire qu’un jour, dociles aux leçons de vos dignes maîtresses et animées de leurs sentiments charitables, vous deviendrez, dans la sphère d’action qui vous est réservée, la providence visible des malheureux, les consolatrices de tout ce qui souffre et pleure ici-bas. D’avance, mesdemoiselles, permettez-moi de vous en remercier. Et lorsque, tout à l’heure, vos voix harmonieuses feront entendre de doux motets à Jésus-Hostie, notre prière, s’unissant à vos accords, sollicitera pour chacune de vous les magnifiques récom-

penses auxquelles s'oblige Notre-Seigneur à l'égard des protecteurs de ses membres déshérités sur la terre.

“ L'aimable députation des dames Ursulines de Québec, mérite ici, de notre part, une mention particulière.

“ Je regrette vivement que l'annonce subite et inattendue de votre visite, mesdemoiselles, nous prenne un peu au dépourvu. Votre démarche nous a été au cœur, et je vous prie d'agréer et de faire agréer par les bien aimées Mères qui vous ont choisies pour les représenter à Notre-Dame des Anges, l'expression de notre profonde reconnaissance. Une voix mieux autorisée que la mienne ira bientôt, d'ailleurs, leur exprimer la joie causée par votre apparition au milieu de nous.”

SECOND JOUR, MERCREDI, 17 MAI 1893.

Menseigneur Labrecque, évêque de Chicoutimi, célébra la messe d'ouverture du second jour ; les morceaux de chant furent exécutés par le chœur des religieuses de notre communauté.

A 7 heures du soir, les Tertiaires, sous la direction du R. P. Perron, O. M. I., se réunirent dans notre église, en mémoire des enfants de saint François, premiers occupants du monastère de Notre-Dame des Anges. Il y eut sermon par le R. P. Burtin, O. M. I.

ANALYSE DU SERMON DU R. P. BURTIN, O. M. I.

Locus in quo stas terra sancta est.

Le lieu où vous vous trouvez est une terre sainte. (Exod. III, 5.)

Dieu, maître de l'univers, a cependant des lieux privilégiés. Celui où nous nous trouvons est de ce nombre. Il a aussi des temps choisis, v. g. l'année jubilaire ; cette maison célèbre sa quatrième année jubilaire.

I. Le prédicateur, dans la première partie de son discours ; donne un résumé complet de l'histoire de ce monastère sous les

Récollets. Ici fut bâtie la première église, le premier couvent, le premier séminaire de la Nouvelle-France. Ici ont habité les premiers missionnaires Récollets et Jésuites qui évangélisèrent ce vaste pays.

II. “ Il me reste à montrer, dit l’orateur, que depuis que cette maison a eu pour but et destination les œuvres de charité et surtout le soin des malades, l’œuvre apostolique commencée par les Pères Récollets, s’est perpétuée dans le pays et par les fils de S. François, par les membres du Tiers-Ordre, et par les religieuses de cette maison.”

Le prédicateur paie un juste tribut d’hommages aux fils de S. François de retour au pays depuis quelques années, loue leur esprit évangélique ridiculisé par l’impiété moderne qu’il condamne ; puis-il parle de l’influence bienfaisante du Tiers-Ordre réformé et propagé par Léon XIII glorieusement régnant. Les Tertiaires doivent être fidèles aux règles de leur Ordre, donner en tout l’exemple de la vie chrétienne, être de vrais soldats du Christ. “ Ne soyez pas de ces chrétiens incomplets qui cherchent des compromis entre la vérité et l’erreur, entre le devoir et le plaisir, entre l’esprit de Dieu et l’esprit du monde ; mais soyez des chrétiens généreux, dévoués, des chevaliers sans peur et sans reproche qui fassent honneur à la religion.”

Les Hospitalières ont continué l’œuvre apostolique par la prière, en soignant les infirmes, les pauvres délaissés, et les préparant à la mort. Que de religieuses se sont sanctifiées ici avant vous ! Imitiez-les : noblesse oblige ! Priez beaucoup pour l’Eglise attaquée de tous côtés. Continuez vos œuvres de charité jusqu’à la fin des temps. *Ad multos annos !*

—

“ Après le sermon, lisons-nous dans la *Semaine religieuse de Québec*, et en attendant le salut, qui fut aussi chanté par les Tertiaires, le chœur des musiciens fit entendre ses symphonies et chanta la belle composition du Père Lambillotte, S. J. : *Quam dilecta tabernacula tua* . . . ; puis le révérend Père prédicateur entra pour la bénédiction du saint Sacrement, accompagné de M. l’abbé Ch.-E. Gagné, chapelain de l’Hôpital-Général, et du

R. P. Perron. Quatre des Tertiaires, revêtus de leur costume, servaient à l'autel. L'église illuminée par les lustres et les jets de lumière qui s'échappaient à profusion de l'autel, présentait le plus ravissant coup d'œil."

TROISIÈME JOUR, JEUDI, 18 MAI 1893.

Dans le cours de l'année 1892, nous avons obtenu de Rome, par l'entremise de l'Ordinaire, la faveur d'une indulgence plénière pouvant être gagnée le dernier jour du *triduum*, par toute personne qui, s'étant confessée et ayant communiqué, visiterait l'église de Notre-Dame des Anges, et y prierait aux intentions du Souverain Pontife.

Pour faciliter sur ce point la piété des fidèles, les messes basses se succédèrent sans interruption depuis 4 $\frac{1}{4}$ heures jusqu'à 7 heures.

Dès 5 heures, la fraternité des hommes du Tiers-Ordre se dirigeait vers l'église de l'Hôpital-Général. A 5 $\frac{1}{2}$ heures le R. P. Perron leur dit la sainte messe; ils y communiquèrent et chantèrent de nouveau avec une grande piété.

Nous eûmes encore le plaisir d'entendre le beau chant des élèves de la Congrégation de Notre-Dame, pendant la messe de 7 heures, célébrée par monseigneur Lorrain.

Jusqu'ici nous avons toujours admis l'impossibilité d'une messe pontificale dans notre église, à cause de son exigüité. Bien grandes furent la surprise et la joie de la communauté lorsqu'on annonça qu'un dignitaire du palais cardinalice trouvait possible de déployer, dans notre étroit sanctuaire, les pompes de cette messe solennelle. Jamais nous n'oublierons la bienveillance du prélat distingué à qui nous fûmes redevables, en cette occasion, du plus bel éclat de nos fêtes religieuses.

Neuf heures venaient de sonner lorsque Son Eminence fit son entrée solennelle dans l'église. Mgr Marois, V. G. et Mgr Pâquet, recteur de l'Université Laval, l'assistaient au trône. Le prélat officiant fut Mgr Fabre, archevêque de Montréal; il

était assisté de M. J.-R.-L. Hamelin, ancien chapelain de l'Hôpital-Général ; M. Maguire, chapelain du couvent de Bellevue, et M. Paradis, chapelain du monastère des Ursulines, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. Mgr C.-O. Gagnon faisait l'office de maître des cérémonies.

“L'aube du célébrant était la même qui fut donnée à monseigneur de Saint-Vallier, à l'occasion de son sacre, par madame de Maintenon. Le calice et les burettes de monseigneur de Saint-Vallier ont servi pour le saint sacrifice, de même que l'encensoir d'argent qui a toujours été en usage depuis que ce prélat en a fait don à la communauté. Le fauteuil de l'officiant était un de ceux qui ont aussi appartenu à l'illustre fondateur.” (*Semaine religieuse de Québec.*)

Dans le sanctuaire, on remarquait Mgr Bégin, archevêque de Cyrène et coadjuteur de Son Eminence le Cardinal Taschereau ; Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa ; Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières ; Mgr Racine, évêque de Sherbrooke ; Mgr Gravel, évêque de Nicolet ; Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi ; Mgr Emond, évêque de Valleyfield, et Mgr Lorrain, évêque de Cythère et Vicaire apostolique de Pontiac.

Une partie de la nef était occupée par les messieurs du clergé dont voici les noms :

Les révérends Pères J.-E. Désy, S. J., supérieur de la résidence de Québec ; E. Hamon, S. J., prédicateur du jour ; F.-A. Grenier, O. M. I., Sup., curé de St-Sauveur de Québec ; V. Burtin, O. M. I., W. Perron, O. M. I. et O. Walsh, C. SS. R.

Messieurs A. Beaudry, anc. curé de Charlesbourg ; M. Dowling, anc. curé de St-Sylvestre ; Chs Trudelle, chapelain de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur ; O. Audet, chap. du couvent de Sillery ; J.-R.-L. Hamelin, anc. chap. de l'Hôpital-Général ; L.-A. Martel, anc. curé de St-Joseph, Beauce ; J.-B. Villeneuve, anc. curé de St-Victor de Tring ; H.-R. Casgrain, D. ès L., Prof. à l'Université de Québec ; T.-E. Beaulieu, chap. de l'Hôtel-Dieu de Québec ; P. Roussel, du Sém. de Québec ; J. Hoffman, curé de Charlesbourg ; J.-N. Gauvin, anc. curé de l'Ange Gardien ; N.-J.-T. Sirois, curé du Cap St-Ignace ; J.-A. Pelletier, anc.

curé du Château-Richer ; Chs. Bacon, curé de l'Islet ; T. Reid, vicaire à Valleyfield ; B. Bernier, chap. de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec ; A. Godbout, chap. des SS. de la Charité de Québec ; René Casgrain, curé de St-Colomb de Sillery ; G. Tétréau, vic. à St-J.-Baptiste de N.-Y. ; F.-H. Bélanger, curé de St-Roch de Québec ; A. Bouchard, curé de N.-D. de la Garde ; F.-X. Fagny, curé de N.-D. de Québec ; W.-S.-O. Plaisance, chap. de l'Acad. com. de Québec ; H. Bouffard, curé de St-Zacharie de Metgermette ; L.-L. Paradis, chap. du Monastère des Ursulines ; A.-E. Maguire, chap. du couvent de Bellevue ; J.-A. Feuiltault, vic. à St-Roch ; Ch.-E. Gagné, chap. de l'Hôpital-Général ; D. Guimond, vic. à St-Roch de Québec ; P.-B. Garneau, secrét. de l'Arch. de Québec ; P. Delisle, vic. à St-Roch de Québec ; J. Lavoie, Ass. chap. des SS. de la Charité de Québec ; A. Lachance, vic. à St-Roch de Québec ; D. Garon, vic. à St-J.-Baptiste de Québec ; Chs.-E. Cantillon, vic. Flos, Ont. ; J.-Cl. Picher, vic. à St-Romuald ; Ls-A. Dion, vic. à Ste-Julie de Somerset.

Messieurs L. Picher, J.-C. Roy, A.-S. Deschênes, N. Pouliot, J.-A. Poulin, J.-E. Grandbois, J.-E. Roy, H. Cland, L.-P. Côté, A. Turcot, ecclésiastiques du Séminaire de Québec.

La liste qui précède est, croyons-nous, à peu près complète.

Pendant la grand'messe, il y eut musique vocale et instrumentale, par les religieuses de notre communauté :

Messe de Dumont (maître de chapelle de Louis XIV) harmonisée par M. Gustave Gagnon.

Chœur : *Benedictio et claritas* sur le premier prélude de Bach.

Pater noster (solo et chœur) de Niedermeyer.

Mélodie de Schuman sur le grand orgue.

Cantique de Gounod, avec chœur.

Marche pontificale.

Sortie pour grand orgue et orgue harmonium, etc.

Le révérend Père Hamon, de la Compagnie de Jésus, prononça le sermon. Voici une courte analyse de ce beau morceau d'éloquence :

Venite, et videte opera Domini, quæ posuit prodigia super terram.

Venez et voyez les œuvres du Seigneur, qu'il a fait paraître comme des prodiges sur la terre. Ps. XLV.

Le prédicateur rappelle brièvement la fondation du monastère, il y a deux siècles, nous montrant l'Eglise et l'Etat unis pour ouvrir cet asile aux pauvres et aux infirmes. Aujourd'hui l'épiscopat et le peuple réunis de nouveau dans ce couvent, caractérisent parfaitement la double mission qu'une maison religieuse remplit au sein des sociétés chrétiennes.

Pour l'Eglise un monastère est la preuve éclatante qu'elle donne, aux infidèles et aux incroyants, de la vraie vie divine qu'elle possède, et de la vérité de la mission qu'elle poursuit.

Pour les fidèles, le couvent est une école permanente de vie chrétienne, c'est la religion elle-même vivante et agissante, qui vient à eux sous sa forme la plus persuasive : la charité divine, pour soulager leurs misères et consoler leurs douleurs.

I. Notre-Seigneur mit au service des hommes un double enseignement, l'enseignement de sa doctrine et surtout l'enseignement de ses œuvres. La vie des religieuses est la continuation de ce second enseignement ; c'est une vie d'héroïque charité. La charité qui s'exerce envers les malades, les pauvres, les abandonnés de la terre est celle qui frappe davantage les hommes et incline plus doucement leur cœur.

Le cœur de la mère est le modèle du dévouement ; mais Jésus a fait une œuvre plus excellente encore, il a créé le cœur de la religieuse, de la mère hospitalière. Le dévouement de la mère connaît des bornes, celui de la religieuse n'en connaît pas.

Les nations séparées de l'Eglise catholique élèvent, il est vrai, des hôpitaux somptueux, elles ouvrent des asiles à la misère humaine, mais ainsi que le remarque un éminent écrivain M. de Châteaubriant : " Cette charité tient plus de la raison que de la tendresse. Elle vêtit celui qui est nu, mais elle ne le ré-

chauffe pas dans son sein ; elle ouvre des asiles à la misère, mais elle ne pleure pas, ne vit pas avec elle dans ses réduits les plus abjects ; elle soulage l'infortune, mais elle n'y compatit pas."

II. *Ut videant opera vestra bona et glorificent patrem vestrum.*

Qu'ils voient vos œuvres et qu'ils glorifient votre père. (Matt. V, 16.)

Par la prédication l'Eglise montre aux hommes le chemin qui mène de la terre au ciel, mais souvent elle se heurte aux hésitations de la volonté et plus encore aux objections du cœur.

Pour se sauver il faut se gêner, il faut se faire violence, porter sa croix, non pas seulement quelques jours pendant l'année, au temps de Pâques ; mais chaque jour et jusqu'à la mort. C'est trop pénible disent les gens du monde. — Voyez les religieuses !

Le couvent est une grande école de vie chrétienne.

Les ennemis de la vie chrétienne sont le démon et le monde avec sa triple concupiscence : concupiscence des yeux, concupiscence de la chair, orgueil de la vie. Le couvent les combat par le triple vœu qu'il impose : pauvreté, chasteté, obéissance.

Femmes chrétiennes, mères de famille, vous trouvez parfois votre croix bien pesante... allez donc visiter vos anciennes amies, vos parentes, devenues des Mères Hospitalières ! Voulez-vous donner à vos filles d'utiles leçons de générosité chrétienne... d'esprit de sacrifice... ? menez-les à l'Hôpital visiter leurs anciennes compagnes... ainsi les vieilles familles chrétiennes instruisaient leurs enfants.

III. Il y a deux cents ans que ce monastère remplit sa mission religieuse et nationale. Que d'œuvres accomplies ! Le prédicateur résume en des termes vibrants d'émotion les œuvres de miséricorde accomplies pendant ces deux siècles.

Monseigneur de Saint-Vallier disait en mourant : " Mes filles, oubliez-moi, mais n'oubliez pas mes pauvres ! "

" Savez-vous comment l'Hospitalière interprète cette parole d'héroïque charité ? Elle se donne si complètement au pauvre qu'elle ne veut pas, qu'après sa mort, il reste d'elle aucun vestige sur la terre... pas même une croix de bois sur sa tombe ! ...

Dans sa péroration, l'éloquent prédicateur nous rappelle que la vitalité catholique d'un peuple se prouve par le nombre de ses vocations ecclésiastiques et surtout de ses vocations religieuses. . . . Grâce à Dieu, ces dévouements ne manquent pas au Canada. Le peuple canadien catholique atteindra sûrement ses destinées glorieuses s'il sait rester obéissant à l'autorité religieuse qui l'a formé, et puise sa force dans la charité chrétienne, source de tous les dévouements.

Après la grand'messe, Son Eminence donna la bénédiction papale, portant indulgence plénière pour les religieuses et tout le personnel de l'Hôpital.

Nous avons déjà donné une faible description de la vaste salle St-Jean-Baptiste transformée en refectoire pour nos chers pauvres. C'est là, écrivait une personne amie de notre communauté, " que sont dressées de longues tables abondamment couvertes des mets les plus recherchés et autour desquelles sont installés des infirmes et des pauvres, hommes et femmes habitant l'Hôpital. Ce sont les fortunés de la terre qui convient leurs frères deshérités, les misérables, les infirmes, à ce banquet organisé avec un zèle admirable et une charité ingénieuse et délicate par une dame de cette ville. Elle-même est là avec les bonnes Sœurs et les dames qui l'aideront tout à l'heure à servir ces pauvres, si heureux aujourd'hui."

Après un court délai, on vit entrer Son Eminence suivie des évêques et des messieurs du clergé. Lorsque cette vénérable assistance eut pris place, M. Ovide Giroux, aveugle depuis l'âge de cinq ans, et qui réside dans nos salles depuis vingt-deux ans, s'avança pour prononcer un discours de sa propre composition. La copie que nous en donnons aujourd'hui a été prise sous la dictée de l'auteur.

" Eminence,

" Messieurs,

" Mesdames et Messieurs,

" La solennité d'un si beau jour nous fait oublier nos misères et nos souffrances pour entrer dans le sentiment de la joie

commune, de la joie en particulier que fait naître la présence d'un Prince de l'Eglise au milieu des pauvres, des vieillards et des infirmes de cette maison. Nous n'avons qu'un regret, c'est de ne pouvoir répondre plus dignement à un tel honneur. Ce n'est pas dans nos salles que se font entendre de brillants concerts tels qu'il conviendrait d'en faire en cette circonstance qui nous honore ; pour y suppléer nous n'avons que le concert de nos vœux et de notre reconnaissance ; mais chaque jour cette harmonie s'échappe de nos âmes pour tous nos bienfaiteurs.

“ En ce deuxième centenaire nous voulons surtout exprimer notre reconnaissance. Reconnaissance envers Dieu d'abord ; car, pour peu qu'on soit familier avec l'histoire de ce monastère, on ne peut manquer d'admettre que sa conservation n'est due qu'à des coups de providence extraordinaire, à maintes époques où il fut à deux doigts de sa perte. Suivant la pensée d'un orateur canadien, que je me permets d'appliquer à mon sujet, il est permis de croire que *lorsque Louis XIV signa les Lettres patentes pour l'érection de l'Hôpital-Général de Québec, il était loin de penser que cette institution dépasserait la durée de sa dynastie.* Dans l'histoire des peuples, on voit que bien peu de fondations purement humaines sont parvenues aux honneurs même d'un premier centenaire ; tandis que cet établissement de charité, si faible au début, si combattu à certaines heures de son existence, subsiste encore après deux siècles, continuant à pourvoir les malheureux des secours d'une charitable hospitalité.

“ Tout le monde connaît les services qu'a rendus et rend encore à l'humanité indigente, l'œuvre par excellence du second évêque de Québec. La charité qui n'admet, dans son exercice, aucune distinction d'amis ou d'ennemis, a paru ici dans toute sa beauté, à l'époque de la conquête du Canada par l'Angleterre. On vit alors les Hospitalières partager également leurs soins entre les enfants d'Albion et nos blessés français entassés pêle-mêle, non seulement dans les salles, mais aussi dans les appartements du cloître et jusque dans l'église.

“ Après avoir remercié le divin auteur de tous dons parfaits,

notre premier hommage appartient sans contredit à l'illustre fondateur de l'Hôpital-Général, monseigneur de Saint-Vallier. Cet établissement fut son œuvre de prédilection. Nous en trouvons la preuve dans les sacrifices qu'il lui fit de ses biens, de son repos. Après lui avoir tout consacré, il voulut, vers la fin de sa vie, se faire le compagnon de ses chers pauvres, jusqu'à ce qu'il eût rendu, sous leur toit, son dernier soupir. A ce moment suprême nous étions tous présents à sa pensée lorsqu'il dit, en s'adressant à ses religieuses : " Mes filles, oubliez moi après ma mort, mais n'oubliez pas mes pauvres." (*applaudissements.*) Cette parole, plus facile à admirer qu'à commenter, ne peut qu'exciter notre reconnaissance en mettant sur nos lèvres cette belle réponse que j'emprunte au Père de la Chasse : Voilà près de deux cents ans " qu'elles se souviennent de vous et de vos " pauvres, vertueux prélat, de vous parce que vous vous êtes " souvenu d'elles, que vous avez tout fait pour elles ; *de vos pauvres* parce qu'ils sont *vos pauvres*, et que tout ce qui vous appartient ne peut jamais leur être indifférent"

"A l'exemple de monseigneur de Saint-Vallier, nous voyons, dans la suite, trois de ses successeurs choisir l'humble retraite de Notre-Dame des Anges pour y finir leur carrière. De ce nombre est Mgr Plessis, l'une des gloires de l'Eglise du Canada. (*applaudissements*) De tout temps, nous avons vu aussi l'épiscopat et le clergé canadiens unir au besoin leurs influences pour le maintien de ce monastère. Mentionnons en passant M. l'abbé de Rigauville, qui fut le restaurateur et comme le second fondateur de l'Hôpital-Général à une heure de crise financière où sa ruine semblait inévitable. Aujourd'hui, comme alors, ces bonnes dispositions ne font pas défaut à l'égard de cette communauté : la présence de Son Eminence, quinzième successeur de monseigneur de Saint-Vallier, la présence des membres de l'épiscopat et celle des messieurs du clergé nous en fournissent, en ce moment, une preuve visible.

"Nos bienfaiteurs laïques ne furent pas rares non plus, surtout sous la domination française, parmi les gouverneurs et les intendants de la colonie naissante. Mais depuis que le drapeau fleurdelisé ne flotte plus sur la citadelle de Québec, les di-

gnes représentants de la couronne britannique ont donné plus d'un témoignage de leur bienveillance au monastère de Notre-Dame des Anges. Dans toutes les classes de la société il s'est trouvé des personnes charitables qui, comprenant l'importance de cette institution, se sont fait un honneur de contribuer à son extension. De nos jours encore l'embellissement de la petite église de Notre-Dame des Anges est en partie dû à la générosité des amis de ce monastère.

“Après avoir fait l'éloge du fondateur et des bienfaiteurs de cette maison, il est bien juste que nous rendions hommage au mérite des religieuses qui se dévouent au soin des pauvres, depuis un peu plus de deux cents ans. Si je donnais ici libre cours aux sentiments de mon cœur à ce sujet, je pourrais vous entretenir longuement ; mais je dois être court et me contenter d'un simple résumé. Quand nous reportons notre pensée à deux siècles en arrière, que voyons-nous ? Quatre religieuses qui, — dans un admirable esprit de dévouement et pour obéir au désir de leur évêque, — quittent leur monastère de l'Hôtel-Dieu, pour venir entreprendre cette nouvelle fondation, y adoptant les pauvres invalides pour leurs enfants et se consacrant tout entières à leur service. La colonie n'était alors qu'à son berceau. Quels durent être leurs sacrifices et leurs privations de chaque instant ! Depuis cette époque jusqu'à ce jour, nous voyons que des centaines de jeunes personnes sont venues au pied des autels s'engager par des vœux irrévocables à *servir les pauvres tous les jours de leur vie*. Sans perdre de vue leur œuvre première, elles se sont aussi dévouées à d'autres œuvres selon les besoins de la communauté ou l'exigence des temps : telles que l'éducation des jeunes filles et le soin des aliénés. A l'époque où le drapeau de Champlain se replia sur la vieille France, laissant la nouvelle au pouvoir de l'Angleterre, l'histoire nous montre l'Hôpital-Général dans un état de gêne voisin de la misère. C'est alors que les bonnes religieuses durent se livrer elles-mêmes aux dures travaux des champs, non seulement pour pourvoir à leur propre subsistance, mais encore à celle des pauvres. Depuis un quart de siècle les Hospitalières s'occupent exclusivement de

leur œuvre spéciale : le soin des infirmes. Dans ce laps de temps, nous les avons vues—attentives aux besoins de la société et aux désirs des personnes charitables—étendre les rameaux de leur institut, par la fondation de deux Hôtels-Dieu dont l'un à Québec et l'autre à Chicoutimi. Depuis plusieurs années déjà, on est à même d'apprécier les services que ce premier rejeton, sorti de l'Hôpital-Général, rend à l'enfance délaissée aussi bien qu'à la vieillesse infirme, et l'accueil charitable qu'y reçoit tant d'êtres infortunés.

“ Le nouvel Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi a aussi commencé sa mission de miséricorde ; il a déjà fait beaucoup de bien et promet d'en réaliser un plus grand dans l'avenir. Parmi Nos Seigneurs ici présents, il s'en trouve qui pourraient le dire bien mieux que moi. (1) Si je reviens à la maison-mère, j'y compte actuellement un personnel claustral de 66 religieuses professes pénétrées du même esprit que leurs devancières, gardant les traditions monastiques, conservant surtout avec un soin scrupuleux les biens, le patrimoine des pauvres dont on leur a confié l'administration. N'avais-je pas raison de dire qu'elles ont droit à un hommage particulier de reconnaissance ? . . .

“ Il me reste encore un remerciement à faire, et je l'adresse à tous nos bienfaiteurs ici présents. Je l'adresse en particulier à ces dames bienfaitrices qui nous convient, en ce jour, à une table somptueuse ; l'une d'elles surtout—vraie amie des pauvres, mais dont je dois taire le nom—mérite une mention spéciale pour avoir pris l'initiative de ce banquet, avec une générosité au-dessus de tout éloge. (*applaudissements*)

“ Je remercie Son Eminence notre vénéré Cardinal, qui, malgré son grand âge, a voulu présider lui-même ces fêtes grandioses et venir ensuite répandre ses bénédictions dans nos salles. Merci enfin à toute la vénérable assistance de l'attention qu'elle a daigné prêter à ce petit discours dicté par la reconnaissance.

“ Veuillez permettre qu'en terminant je forme des vœux pour la prospérité de cette maison qui nous est chère, afin que le Seigneur lui continue sa divine protection et lui suscite dans

(1) Mgr Bégin, coadjuteur de Son Eminence, et Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi.

l'avenir, comme par le passé, des amis qui concourent à son agrandissement, à l'extension de ses œuvres, pour la gloire de Dieu et le soulagement d'un plus grand nombre d'infirmes et de pauvres vieillards" (*Applaudissements.*)

Son Eminence et monseigneur Bégin répondirent par quelques bonnes paroles qui allèrent droit au cœur de nos invalides ; aussi demeurèrent-ils profondément touchés des hautes marques de bienveillance dont ils s'étaient vus les objets.

C'est à ce moment que nous eûmes l'agréable surprise d'entendre la lecture d'une lettre inédite de Mgr de Laval, dans laquelle le premier évêque de la Nouvelle-France parle en termes élogieux de son successeur sur le trône épiscopal de Québec. La copie de cette lettre a été tirée des archives du Vatican, lors du dernier séjour à Rome de Mgr l'archevêque de Cyrène, dans les premiers mois de 1893.

Sur l'invitation de Sa Grandeur, Mgr Gagnon donna lecture de la traduction qu'il avait faite lui-même de ce document précieux que nous aimons à reproduire ici.

“ Très Saint Père,

“ Le poids de Nos infirmités et l'impossibilité de porter plus longtemps le fardeau de l'épiscopat, Nous ont fait prendre la détermination de Nous désister de Notre évêché suivant les saints canons. C'est pour cela qu'à la fin de l'année dernière, Nous sommes passé en France avec le dessein d'obtenir du Roi Très Chrétien et ensuite du Siège Apostolique un successeur qui fût également agréé de Sa Majesté et de Votre Sainteté. Celui que le Roi a nommé est l'Illustrissime Seigneur de Saint-Vallier. Il a vécu à la cour sans être courtisan ; il fut d'un caractère grave dès sa plus tendre jeunesse : et l'éclat de sa naissance, de sa science et de ses vertus ne le rend que plus modeste. Il est d'autant plus digne du trône épiscopal dans la Nouvelle-France qu'il a plus craint d'être Prélat dans l'Ancienne. Là toutes les églises souhaiteraient un tel évêque, et il n'y a que lui qui non seulement ne désirerait aucune de ces Eglises, mais qui les refuserait toutes, que dis-je, (chose incro-

vable) qui en redouterait la responsabilité, spectacle vraiment digne de l'âge d'or.

“Nous n'avons aucun doute, Très Saint Père, que Votre Sainteté n'acquiesce très volontiers à la nomination royale et ne Nous donne ainsi qu'à tout le troupeau des fidèles du Canada ce témoignage de son affection, surtout lorsque par sa lettre, Notre successeur nommé lui aura fait connaître de quel zèle ardent pour le salut de ses futures ouailles il est enflammé. En effet, déjà impatient de tout retard, avant même d'avoir reçu les Bulles Pontificales, et en attendant son intronisation, revêtu du seul titre de Notre Vicaire, il se dirige plein de joie vers La Rochelle, accompagné de nombreux ouvriers évangéliques. Il vient de quitter ce séminaire des Missions Etrangères où Nous sommes, pour s'embarquer sur un navire qui le conduira à Québec, et dans tout le diocèse où il travaillera au moins pendant une année. Après son retour en France et sa consécration, lorsque le séjour à Paris aura refait Notre santé, il Nous ramènera avec lui vers cette Eglise du Canada, Notre chère épouse, entre les bras de laquelle Nous désirons mourir.

“ Cette épouse, dont Nous Nous sommes séparé avec un grand chagrin, Nous voulons en dire un mot qui soit agréable au très aimant et très vigilant Pasteur de l'Eglise universelle. D'abord avant Notre départ, vû la prospérité toujours grandissante des missions, l'accroissement des chrétiens, l'extension de la colonie, le zèle et la concorde du clergé séculier et régulier, ainsi que l'établissement d'un corps de fabriciens pour notre cathédrale, Nous avons érigé un Chapitre selon le désir du St-Siège, créé des dignités, nommé des Chanoines, et commencé à chanter l'Office divin avec plus de respect et de majesté qu'auparavant. A cela s'ajoute la grande espérance que Nous avons que l'arrivée à Québec d'un nouveau Gouverneur et d'un nouveau Pontife (de celui dis-je qui deviendra Pontife par la grâce de Votre Sainteté), qui traversent l'océan ensemble, saura heureusement réparer les fautes qui auraient pu jusqu'à présent être commises par d'autres et surtout par Nous-même. Qu'en ces régions les cieux, la terre, tout se renouvelle ! Mais que surtout Votre Sainteté continue comme Elle a commencé d'entou-

rer de ses soins paternels cette heureuse Eglise, qu'Elle la défende par son zèle, qu'Elle la porte avec amour dans ses bras, que, dans l'ardeur de Sa charité, Elle la recommande à Dieu dans les Saints Mystères et qu'Elle ne dédaigne pas de lui accorder la bénédiction apostolique. Cette bénédiction, il la demande très humblement et il l'attend avec la plus grande confiance pour lui-même et pour son Eglise,

“ Très Saint Père,

le très humble et très dévoué serviteur et fils
de Votre Sainteté

(signé) “ FRANÇOIS, Premier Evêque de Québec.”

“ 20 mai 1685.”

Notre vénéré Cardinal bénit ensuite les tables ; en descendant de son trône, il pressa fortement la main de notre *orateur* qui fut ravi de tant de bonté.

Les évêques et les prêtres se retirèrent alors, et le service des pauvres commença. Les messieurs et les dames pensionnaires de notre maison se firent un honneur de s'asseoir ce jour-là à côté de nos chers invalides, et de partager leurs “ agapes, qui furent magnifiques et touchantes.”

La tenue de nos pauvres à table fut trouvée digne de remarque et leur mérita des éloges.

A 3½ heures de l'après-midi, le salut solennel devait clore nos grandes fêtes. Les religieuses chantèrent, derrière leur grille, des compositions de Cherubini, Gounod, Adam, M. Ernest Gagnon, etc., puis le *Te Deum*. Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, donna la bénédiction du Saint-Sacrement. Il était assisté de M. Feultault, vicaire à St-Roch de Québec, et de M. Joseph Fortin, du vicariat de New Bedford, Massachusetts.

“ Le soir du même jour, à 5½ heures, lisons-nous dans la *Semaine religieuse de Québec*, les élèves du Séminaire, conduits par monseigneur le Supérieur et messieurs les abbés Mathieu et Paradis, donnèrent dans la salle du banquet une très belle soirée musicale. Entre les deux premiers morceaux, l'orateur

du matin, M. Ovide Giroux, fut prié de répéter son discours. Il termina par quelques mots de remerciements à l'adresse de messieurs les écoliers pour leur gracieux concours à l'éclat des fêtes centenaires. Il leur rappela que l'endroit où ils se trouvaient avait été bâti pour servir de *premier couvent* et de *premier séminaire* au pays de la Nouvelle-France. "Je disais ce matin, ajouta-t-il, que ce n'est pas dans nos salles que l'on vient entendre de brillants concerts, mais celui que vous voulez bien donner ici ce soir nous prouve magnifiquement le contraire." (*Applaudissements*).

(*Extrait de "l'Événement" du 18 mai 1893*)

"UNE VISITE À L'HÔPITAL-GÉNÉRAL

"Coup d'œil rétrospectif.

"A l'appel de monseigneur de Saint-Vallier, il y a deux siècles, quatre nobles et courageuses femmes disaient adieu à leur maison-mère, l'Hôtel-Dieu de Québec, pour s'acheminer vers une nouvelle mission, le cloître abandonné des Récollets. Ces religieux avaient cédé à l'illustre fondateur, de l'Hôpital-Général tous leurs droits sur leur solitude, près de la rivière St-Charles.

"Aux sombres jours de 1759, les communautés, la ville entière y trouvent un refuge contre les horreurs du siège. Plus tard, une armée assiégeante y caserne les soldats de Montgomery en 1775. Tantôt ce sont de pauvres incendiés qui cherchent un abri dans la seule maison échappée au fléau. A l'heure présente, fidèle à l'intention du pieux fondateur, la communauté maintient un grand nombre d'infirmes et d'incurables ; en outre, une aile du couvent sert de lieu de repos aux messieurs du clergé.

..... "Tout Québec porte intérêt à cette maison ; presque chaque famille y est liée par la parenté ou l'affection, son nom seul fait vibrer des émotions profondes. Aussi, avec quel empressement on eût accueilli le privilège de visiter le cloître ;

quel bonheur d'entrer sous ces voûtes qui ont abrité tant d'existences aimées ! Quelle jouissance de pénétrer dans ces austères cellules tout embaumées du parfum des vertus, de parcourir ces longs couloirs à poutres noircies qu'on a entrevus, et dont la nudité claustrale a glacé nos cœurs mondains d'un sentiment mal défini, mélange de curiosité et d'effroi.

“ Au grand regret de tous cette faveur n'a pu être accordée. Mais le *triduum* a permis aux révérendes dames de convoquer parents et amis à des exercices religieux d'une solennité exceptionnelle.....

“ Partout nous recevons un accueil charmant des aimables religieuses en charge, et nous prenons congé de ces dames, enchantées de notre visite. Nous sortons de l'Hôpital-Général pénétrées d'intérêt et d'admiration pour son œuvre—œuvre que la vieille foi française seule a pu faire naître et prospérer.”

Au lendemain des solennités monastiques, monsieur le docteur Dionne publiait, dans le *Courrier du Canada*, un bien bel article dont nous extrayons les lignes suivantes :

“ Les grandes fêtes du *triduum* ouvert mardi à l'Hôpital-Général, pour célébrer le deux centième anniversaire de sa fondation, se sont terminées par des exercices solennels. La présence de presque tous les évêques de la province de Québec, d'un clergé nombreux et d'un bon nombre de citoyens, a contribué à donner un éclat tout particulier à ce jour de clôture.

“ Cet hommage était bien légitime, car s'il est une communauté religieuse qui mérite la reconnaissance des catholiques c'est bien l'Hôpital-Général, qui a fait tant de bien sans faire beaucoup de bruit. Esclaves du devoir, toutes pénétrées de la vertu d'humilité, ces saintes femmes ont consacré depuis deux siècles, au service de l'infortune, une partie notable de leur existence : elles ont recueilli le malade et le délaissé, l'enfant qui n'a plus de mère et la mère qui n'a plus d'enfant, la jeune fille à qui elles ont donné les premiers enseignements de la vie, et le vieillard qui attend d'elles, sur son lit de mort, sa dernière consolation. Il n'est pas même jusqu'au pauvre misérable dont le cerveau est devenu paralysé, qui n'ait reçu dans cet asile les soins les plus charitables. Chacune des hospitalières a été de

tout temps, le soutien du paralytique, et, selon l'expression de Job, *l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux* Il convenait donc qu'on s'associât à leurs joies en ce jour trois fois mémorable.....”

V

DERNIERS ÉCHOS DES FÊTES CENTENAIRES.

Déjà, dans le cours de ce petit travail, nous avons eu à signaler la bienfaisance d'une dame de cette ville dont l'ardente charité jeta un si vif éclat parmi nous, dans l'organisation du banquet des pauvres.

Nous n'avons cependant pas fini de recueillir les traits de sa générosité. Disons d'abord que les circonstances des fêtes centennaires ne furent pas le point de départ de ses libéralités ; car depuis longtemps madame Leduc (1) était dans l'habitude de les répandre dans nos salles, avec ses témoignage d'affectueuse compassion. Il serait bien difficile aussi d'exprimer les vifs sentiments de gratitude de nos chers infirmes pour ces bienfaits tant de fois répétés. A l'occasion des dernières solennités monastiques surtout, cette reconnaissance s'exhala de leur cœur, vers Dieu, par d'ardentes prières aux intentions de celle qui leur semblait une personnification de la Providence de notre Père céleste.

Ils devaient bientôt recevoir, de sa part, une autre agréable surprise. Madame Leduc, avec l'élan du cœur généreux qui a compris ce qu'est le pauvre aux yeux de la foi, avait résolu de couronner sa belle œuvre en procurant à nos invalides l'avantage d'un pèlerinage à Ste-Anne. Ici, comme pour les préparatifs du banquet, ses amis s'associèrent à ses charitables desseins, en contribuant à l'achat des billets de transport pour toutes les personnes capables de faire le voyage.

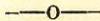
La veille du jour fixé pour le départ, elle voulut prendre les devants et aller préparer elle-même la réception de ses pro-

(1) Madame veuve Ovide Leduc, née Mary-Ann Archer.

tégés. Au matin du 6 juin, les pèlerins de l'Hôpital-Général se mettaient en route vers le sanctuaire de Beaupré, sous la direction de monsieur notre Chapelain. Ils furent conduits au chemin de fer par plusieurs citoyens de Québec qui avaient eu l'aimable attention de nous offrir leurs voitures et qui poussèrent la condescendance jusqu'à se charger d'aller, le soir, les reprendre à la gare pour les ramener à l'Hôpital. Merci à ces personnes dévouées, comme aussi à celles qui nous firent des reproches de ce que nous n'avions pas réclamé leurs services en cette occasion.

Est-il besoin de dire que, dans le vieux cloître, cette journée fut trouvée plus longue que les autres, par les Hospitalières ? Leur esprit était bien en pèlerinage aussi, accompagnant partout ces absents d'un jour qui laissaient un si grand vide dans leurs salles ; tant il est vrai que *là où est le trésor, là est le cœur*.

Il était environ 6 heures du soir lorsque nos chers pauvres furent de retour. Le contentement rayonnait sur tous les fronts, et c'était à qui redirait les bontés de leur bienfaitrice. Ils étaient intarissables sur ses prévenances, ses attentions, les mille petits soins dont ils avaient été l'objet de sa part. "Elle a été pour nous une vraie *Mère hospitalière*", répétaient-ils tour-à-tour, ne croyant pas trouver de meilleure expression pour rendre leurs sentiments. Un de nos bons vieillards répondit à une religieuse qui lui demandait ce qu'il avait vu de plus beau à Ste-Anne : "J'ai vu de bien belles choses, ma Mère, *mais ce que j'ai trouvé le plus beau, c'était la présence de madame Leduc au milieu de nous tous...*" Belle parole que les anges de Dieu ont dû consigner avec joie au Livre de Vie.



Les derniers échos de nos fêtes centenaires se sont répercutés jusqu'au jour de la solennité du Sacré-Cœur, dimanche, 11 juin 1893. Nous lisons à ce sujet, dans un des journaux de la ville :

"Il appartenait à l'Union Musicale, qui n'a jamais été oubliée en pareille circonstance, de mêler ses chants et le son de

ses instruments aux voix bien plus dignes encore qui, il y a quelques semaines, commémoreraient ce glorieux double centenaire de la fondation de l'Hôpital-Général."

Après les vêpres, qui furent chantées par monsieur l'abbé A. Martel, la section chorale de l'Union Musicale, sur une invitation particulière, s'était donc rendue dans notre église pour l'heure du salut.

"Les pièces données ont été: *O cor amoris victima* de Lambillotte; solistes: Melle E. Robitaille et Mme L.-N. Dionne — *Maria Mater gratia* de Verbussen; solo: M. A. Roy — *Tantum ergo* de Seaman."

Le corps de musique instrumentale, tambour-major en tête, après avoir salué monsieur le Chapelain, vint ensuite se faire entendre en face du monastère; puis un goûter fut servi aux choristes et aux virtuoses.

Le chœur s'étant transporté dans la salle des hommes a fait entendre le *Gloria* de la messe en sol de Weber, le *Sanctus* de la même messe et l'*O salutaris* de Leprovost.

Immédiatement après, nos musiciens se rendirent aux salles des femmes, où la fanfare s'est d'abord fait entendre. Puis M. A. Roy, de l'Union Musicale, a rendu parfaitement le cantique: *Célébrons le Seigneur*, de Rupès, qui fut suivi de l'hymne nationale de Lavallée, chantée par le chœur à l'unisson.

Avant de partir, M. E. Dugal, voulut adresser un remerciement à la communauté, pour avoir donné occasion à la société dont il est le président depuis vingt-cinq ans, de figurer dans nos fêtes religieuses. Il rappela brièvement l'antiquité du monastère de l'Hôpital-Général, les œuvres qui s'y sont accomplies depuis deux siècles, signalant en particulier les bienfaits et l'éducation qu'y puisèrent, en grande partie, les *mères* et les *épouses* des associés présents.

Monsieur notre Chapelain prit ensuite la parole, au nom des religieuses et des pauvres, pour remercier l'Union musicale d'être venue réjouir ceux que l'on regarde comme des délaissés sur la terre, mais qui sont réellement les amis du bon Dieu.

"Ce n'est pas dans notre vieux Québec que les pauvres sont délaissés; il ne manque pas de personnes charitables,

même dans les plus hauts rangs de la société, qui s'occupent de leur procurer du confort et de douces réjouissances. Merci, Mesdames et Messieurs ; nous nous souviendrons de ce beau jour."

VI

MÉMORIAL DES FÊTES CENTENAIRES.

En 1639, l'antique OLIVIER *de la Miséricorde de Jésus* transplantait, du vieux monde sur le sol de la Nouvelle-France, un de ses puissants rameaux. Cinquante-quatre ans plus tard, cette jeune tige poussait elle-même un rejeton sur les bords de la rivière St-Charles. Ainsi que nous venons de le voir, cette nouvelle branche de la famille augustine a crû et s'est multipliée sous la *rosée du Ciel* et sous les bénignes influences des *Miséricordes de Jésus* ; elle est devenue un grand arbre deux fois séculaire, portant en abondance des fruits de grâces et de salut. Aussi, verrons-nous bientôt la main du bon Maître y faire une cueillette de son choix en faveur d'un peuple barbare et incrédule.

A l'époque des grandes fêtes dont nous terminons le récit, notre communauté de l'Hôpital-Général recevait de toutes parts, de nombreux témoignages d'intérêt, d'estime et d'amitié. Le divin Auteur de tous dons parfaits a daigné surtout nous offrir un précieux gage de son amour de prédilection, par le sacrifice qu'il vient de nous demander. Ce sacrifice s'impose plus particulièrement à deux de nos bien-aimées Sœurs que Dieu s'est choisies lui-même pour travailler à l'œuvre la plus chère à son cœur : le salut des âmes.

Il y aura bientôt deux ans, notre Congrégation prenait racine dans les contrées sud de l'Afrique, à Natal. Dans l'automne de 1891, nos Mères françaises de Pont l'Abbé Lambour allaient y poser les fondements d'un nouveau monastère de notre Ordre. Plusieurs fois, depuis cette époque, les fondatrices nous avaient exprimé le désir de voir leur maison s'augmenter de quelques-uns de nos sujets. Cette année, leur instantane

prire a déterminé la vocation de deux religieuses de chœur de notre communauté.

Dès le début de cette affaire importante, monseigneur l'archevêque de Cyrène nous écrivait, à la date du 9 juin 1893, ces bonnes et fortifiantes paroles :.....
 “ Je ne veux pas m'opposer à la demande que vous me faites en faveur de vos Mères d'Afrique..... Vos religieuses missionnaires iront donner à ce pays barbare les mêmes bienfaits spirituels que vos premières Mères hospitalières apportèrent, en 1639, à notre cher pays du Canada. Celles qui se dévoueront à la mission de Natal auront encore moins à souffrir que vos devancières venues de Dieppe à Québec.....

“ Une fois rendues à leur destination, elles seront heureuses d'y vivre et d'y mourir ; le spectacle du bien qu'elles feront tous les jours sera pour ces bonnes missionnaires un puissant encouragement et une ample compensation pour tous les regrets de la patrie absente.

“ Que parlé-je de patrie ? N'est-ce pas seulement au ciel que se trouve notre patrie véritable ? Ne sommes-nous pas partout des exilés sur cette pauvre terre que nous habitons en passant ? Que ce soit à Québec ou à Natal que se consume notre éphémère existence, peu importe : l'important c'est que, durant notre court pèlerinage ici-bas, nous fassions toujours la volonté de Dieu et que nous procurions sa gloire.
 Le dévouement de ces élues de Dieu contribuera à augmenter encore dans votre communauté l'esprit de ferveur et l'amour du sacrifice.....”

Quelques jours plus tard, un dignitaire ecclésiastique nous adressait, sur le même sujet, les lignes suivantes :

“ Votre centenaire de fondation va se trouver signalé par un acte de dévouement qui dira hautement que les âmes n'ont pas dégénéré au sein de votre famille religieuse, et que les Hospitalières d'aujourd'hui sont les dignes filles de leurs fondatrices, par l'héroïsme de leur charité pour Dieu et pour le prochain.”

Il est vrai de dire que nous aimons à voir, dans les circonstances de ces deux vocations, les témoignages d'une délicatesse

toute divine de la part du bon Maître. Elle nous fait bénir les *miséricordes* de notre Dieu, en mettant dans nos cœurs l'hymne de la reconnaissance et sur nos lèvres ces paroles du psalmiste : *Que ces choses soient écrites pour une autre génération, et le peuple qui naîtra louera le Seigneur.*

Nous ne saurions terminer cette notice historiographique sans adresser à nos amis une nouvelle expression de gratitude. Leur charitable concours a contribué si largement à l'éclat de nos fêtes que nous n'hésitons pas à leur en attribuer le mérite. Dans tous les rangs de la société, nous avons rencontré des cœurs généreux dont l'aimable empressement à nous venir en aide triple, à nos yeux, la valeur de leurs services. L'un des messieurs organisateurs des fêtes centennaires nous répondait un jour par ces gracieuses paroles : "Vous me faites grand plaisir en me fournissant l'occasion de vous être de quelque utilité."

Combien d'expressions semblables n'avons-nous pas surprises sur les lèvres de nos nombreux amis ! Dieu seul est capable d'un retour qui soit digne de leur dévouement ; aussi nous n'avons pas besoin d'ajouter que la prière des vierges du cloître, se confondant avec les puissantes supplications des pauvres, s'élèvera chaque jour vers le Ciel pour leur obtenir les récompenses du Seigneur.

*De notre monastère des Religieuses Hospitalières
de la Miséricorde de Jésus,*

Hôpital-Général de Québec.

22 juin 1893.

TABLE DES MATIÈRES

I. PREMIERS PRÉPARATIFS AUX FÊTES CENTENAIRES : Réparation de l'église du monastère—Contributions des amis—Bénédiction des statues du Sacré-Cœur et de Saint Joseph.....	1
II. ANNONCES DES FÊTES CENTENAIRES : Articles publiés dans le <i>Courrier du Canada</i> —Quelques extraits de lettres—Cadeaux de circonstance.....	6
III. DERNIERS PRÉPARATIFS AUX FÊTES CENTENAIRES : Dé- corations de l'église—Décorations des salles—Déco- rations à l'extérieur du monastère.....	19
IV. TRIDUUM DES FÊTES CENTENAIRES : <i>Premier jour</i> : Cé- rémonie religieuse ; sermon de circonstance ; séance donnée par les élèves du monastère des Ursulines de Québec ; salut du Saint Sacrement chanté par les élèves de la Congrégation de Notre-Dame.— <i>Second jour</i> : Basse messe célébrée par Mgr Labrecque, évê- que de Chicoutimi. A 7 heures du soir, réunion des membres du Tiers-ordre ; sermon de circonstance ; salut du Saint-Sacrement chanté par les Tertiaires.— <i>Troisième jour</i> : Messes basses depuis 4½ heures jusqu'à 7 heures. A 9 heures, messe pontificale ; sermon de circonstance ; bénédiction apostolique donnée par Son Eminence le Cardinal Taschereau. Grand dîner des pauvres ; discours d'un aveugle de l'Hôpital ; bénédiction des tables par Son Eminence. Salut du Saint-Sacrement. Soirée musicale donnée par les élèves du Séminaire de Québec.....	23

V. DERNIERS ÉCHOS DES FÊTES CENTENAIRES : Madame Leduc, bienfaitrice de nos pauvres ; elle leur procure l'avantage d'un pèlerinage à Ste-Anne.—L'Union Musicale à l'Hôpital-Général	48
VI. MÉMORIAL DES FÊTES CENTENAIRES : Deux religieuses sont choisies pour augmenter le personnel d'une autre maison de l'Ordre en Afrique.....	51
<hr/>	
Reconnaissance à nos amis.....	53

